

Programme Leader du Pays du Vignoble Nantais

PROJETS FINANCÉS 2014-2023



PRÉSERVER
ET VALORISER
LE PATRIMOINE
CULTUREL,
LA TRAME VERTE
ET BLEUE
ET LES PAYSAGES

ACCOMPAGNER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

SOUTENIR
LES INITIATIVES
ÉCONOMIQUES
INNOVANTES

DÉVELOPPER
LES SERVICES
PUBLICS,
PROMOUVOIR
LES USAGES
NUMÉRIQUES

Dernière mise à jour : octobre 2022

Sommaire

- **Accompagner la transition énergétique et environnementale**

- ◆ Etude de faisabilité pour la création d'un réseau réemploi sur le territoire de Sèvre et Loire
- ◆ Animation d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale, de promotion de l'écoconception, de l'économie de la fonctionnalité et de consommation responsable
- ◆ Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Saint-Fiacre-sur-Maine
- ◆ Rénovation énergétique de la mairie annexe de Barbechat à Divatte sur Loire
- ◆ Création d'un nouveau service de collecte et de tri des déchets : SEMES Valorise
- ◆ Accompagner la densification du tissu bâti existant sur le territoire du SCoT du Vignoble Nantais - Démarche « BIMBY »
- ◆ Rénovation énergétique de l'hôtel de ville de Vallet
- ◆ Rénovation énergétique du bâtiment communal maison des associations de Maisdon-sur-Sèvre
- ◆ Etude de faisabilité technique et financière pour la mise en œuvre du schéma vélo intercommunal en Vallée de Clisson
- ◆ Rénovation énergétique de l'ancienne cure de Monnières, future mairie et salle du conseil
- ◆ Conseil en énergie partagé du Pays du Vignoble Nantais

- **Préserver et valoriser le patrimoine culturel, la trame verte et bleue et les paysages**

- ◆ Restauration écologique de cours d'eau sur le bassin versant de la Goulaine (recharge en granulométrie, reprofilage de berges, restauration de la ripisylve, reméandrage et pédagogie)
- ◆ Création de l'Observatoire des paysages du Vignoble Nantais 2019-2021
- ◆ Elaboration et animation d'un atlas de la biodiversité communale de Clisson
- ◆ Restauration et entretien des anciennes halles de Clisson
- ◆ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour un programme de valorisation et d'animations du moulin de Nid d'oie à Clisson
- ◆ Aménagement paysager, environnemental et récréatif des abords de la Logne à Vallet
- ◆ Edition d'un ouvrage sur Pont-Caffino, numéro hors-série de la revue Place Publique
- ◆ Renforcement et restauration du pont « gallo-romain » de Mouzillon
- ◆ Restauration de la couverture de l'ancienne église Saint Jacques à Clisson
- ◆ Création d'espaces de réception au Château du Coing
- ◆ Etude pour la création d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine à Clisson

- **Soutenir les initiatives économiques innovantes, y compris touristiques**

- ◆ Œnotourisme au domaine de l'Ecu : aménagements intérieurs et extérieurs de la salle de dégustation, de la cuisine et de la salle de réception
- ◆ Village de gîtes du Moulin Neuf : programme de transformation de l'offre
- ◆ Création d'un espace d'accueil et de dégustation œnotouristique au domaine Lieubeau
- ◆ Mon Repair'Shop, Le comptoir de la réparation
- ◆ Construction d'un pôle œnotouristique au Lycée Briacé – phase 1 : salle de dégustation et caveau
- ◆ L'Atelier des Langes : location et lavage de couches lavables pour les familles
- ◆ Création et développement de L'Embell'Vie, Campus du Bien-Être, Lieu de ressourcement
- ◆ L'Odyssée des oiseaux : réalisation de fresques murales permanentes
- ◆ Construction d'un belvédère « Porte-vue » à Château Thébaud
- ◆ Terres en Vie : expérimentation - Phases 1 et 2 : 2018-2020 - 2019-2021
- ◆ La Cascade : modernisation et développement de l'auberge pour un nouveau lieu de vie intégré au tissu économique local : hôtel, restaurant, bar et animations
- ◆ Investir pour partager un métier passion au Domaine Bregeon
- ◆ Création d'un gîte rural au domaine des Boutineries
- ◆ Aménagement de l'accueil extérieur et création d'une salle de réception pour accès PMR au Jardin d'Edouard
- ◆ Création d'un espace dégustation découverte et mise en valeur des terroirs du Muscadet au Domaine de la Chauvinière
- ◆ Aménagement et modernisation des espaces d'accueil au domaine Château du Bois Huaut
- ◆ Agrandissement et amélioration des espaces d'accueil œnotouristique au Domaine R de la Grange
- ◆ Amélioration des espaces d'accueil œnotouristique au Domaine Forgeau
- ◆ Création de gîtes ruraux au domaine viticole de Fromenteau
- ◆ Création d'un accueil touristique à la cave accessible à tous publics au Domaine des 3 versants
- ◆ Modernisation, agrandissement et aménagement du parcours d'accueil œnotouristique au Domaine Petiteau
- ◆ Editions et promotion numériques du sentier de Grande Randonnées du Pays Sèvre et Maine
- ◆ Création d'un topoguide de randonnées pour le Vignoble de Nantes
- ◆ Programmation culturelle et culinaire du Voyage dans le Vignoble de Nantes été 2015
- ◆ Développement de produits cosmétiques à base d'extraits de vignes en méthode biologique

- **Développer les services publics, promouvoir les usages numériques**

- ◆ Clisson Passion : aménagement et équipement des locaux et ateliers à la maison de la solidarité
- ◆ Embarquement, phase 3 : aménagement d'un site de détente loisirs pour les enfants à proximité du port de La Haye-Fouassière
- ◆ Etude de programmation en vue de la construction d'un centre aquatique
- ◆ Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Vieillevigne
- ◆ Développement de services en ligne pour les usagers en Vallée de Clisson
- ◆ Création d'un pôle socio-culturel au sein de la halte ferroviaire de Boussay

Animation d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale, de promotion de l'écoconception, de l'économie de la fonctionnalité et de consommation responsable



Le projet

Actuellement, nous suivons majoritairement un principe d'économie linéaire par rapport au cycle de vie d'un produit : extraction des matières premières – fabrication - consommation – traitement du déchet.

Ce modèle montre ses limites puisqu'il participe à la dégradation de notre planète, au changement climatique, à la surproduction de déchets et à la raréfaction des ressources. Aujourd'hui, un nouveau schéma se dessine : l'économie circulaire. C'est une nouvelle façon de produire et de consommer, qui concerne tous les acteurs de la société (citoyens, collectivités locales, administrations, entreprises, associations...).

La CCSL a validé fin 2020, une stratégie d'économie circulaire visant à promouvoir un nouveau modèle de production et de consommation.

Cette stratégie sera mise en œuvre de façon transverse aux services intercommunaux (plan climat air énergie territorial, développement économique, déchets), une action sera développée spécifiquement à destination des entreprises, portant sur 3 aspects :

Les points forts du projet :

- Fait interagir différents acteurs et projets issus de différents secteurs de l'économie du territoire
- Est innovant : peu de territoires sont impliqués en Loire Atlantique sur ces concepts.
- Pourra servir d'exemple (projet vitrine, diffusion d'expérience, capitalisation, transposition...)

Objectif du programme Leader : Développer le plan climat énergie territorial et ses déclinaisons opérationnelles, y compris en matière de prévention des déchets

- **Maître d'ouvrage** : Communauté de communes de Sèvre et Loire (CCSL)
- **Calendrier** : 2021 - 2024
- **Localisation** : territoire de la CCSL
- **Coût éligible** : 99 978,41 €
- **Subvention FEADER** : 22 478 €
- **Autres financements** : ADEME

- Le développement de l'écologie industrielle et territoriale (EIT);
- La promotion de l'écoconception, de l'économie de la fonctionnalité;
- La consommation responsable.

Pour ce faire, un poste de chargé.e de mission d'une durée de 3 ans a été créé avec pour principales missions, en collaboration étroite avec les services développement économique et gestion des déchets :

- Sensibilisation et accompagnement des entreprises : identification des besoins, réalisation de diagnostics, animation d'ateliers thématiques;
- Contribution à la consommation responsable : sensibilisation, prévention du gaspillage alimentaire, des emballages, biodéchets, accompagnement et organisation d'éco évènements.

La mission sera conduite dans le cadre du réseau régional « Ecologie industrielle et territoriale des Pays de la Loire » animé par l'ADEME, cofinancier de l'action. Les 3 chambres consulaires (CCI, chambre des métiers et chambre d'agriculture) seront associées à la démarche. La mission sera menée en lien avec les réseaux d'entreprises du territoire et les fédérations professionnelles.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Saint-Fiacre-sur-Maine



© Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine

Le projet

La salle des fêtes de la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine a été construite en 1995. En 2018, la commune y a constaté une surconsommation de chauffage gaz. En parallèle, la chaufferie devenait défaillante et non-conforme.

Accompagnée par le conseil en énergie partagé et le SYDELA, la commune a décidé de réhabiliter le bâtiment dans le but d'en améliorer la performance énergétique de façon durable, avec un double objectif de gain énergétique de 50% minimum, classe énergétique B après travaux, et de meilleur confort pour les utilisateurs.

- Remplacement du chauffage pour un système moins énergivore;
- Mise en place d'une climatisation performante et économe pour répondre au confort ;
- Mise aux normes de la ventilation du bâtiment, pour améliorer la qualité de l'air, dans le respect des normes d'hygiène ;
- Amélioration de l'isolation du bâti ;
- Remplacement d'une partie des menuiseries ;
- Mise en place d'éclairages de type LED.

Les points forts du projet :

- Projet porté par une petite commune avec une vision à moyen - long terme de la gestion du patrimoine public du point de vue énergétique et climatique
- Effet d'entraînement par l'exemple porté par les collectivités

Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique du patrimoine (bâtiments) public

- **Maître d'ouvrage :** Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine
- **Calendrier :** 2018-2020 (études) - 2020 (travaux)
- **Localisation :** Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine
- **Coût éligible :** 122 909,09 €
- **Subvention FEADER :** 52 159,09 €
- **Autres financements :** Etat et Région des Pays de la Loire

Le projet contribue à réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, à travers l'évolution du bâti :

- Meilleure performance énergétique des bâtiments publics existants et la rénovation des bâtiments énergivores ;
- Gains économiques sur les dépenses de fonctionnement des bâtiments : les économies réalisées devraient atteindre 9 000 € par an et ce projet permettra à la commune de ne plus être dépendante d'une énergie gazière.

Ce projet de rénovation est le premier conduit par la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, qui souhaite engager dans les années à venir une démarche d'amélioration continue des performances environnementales et énergétiques des bâtis communaux et de l'éclairage public, y compris par une réflexion globale à la fois économique et environnementale, la mise en place d'installations photovoltaïques et le réinvestissement des gains énergétiques pour améliorer le bâti communal et tendre vers l'indépendance énergétique.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

Rénovation énergétique de la mairie annexe de Barbechat à Divatte-sur-Loire



© Commune de Divatte sur Loire

Le projet

Le bâtiment de la mairie annexe de Barbechat était une ancienne école bâtie sur un principe de type « maison de maître » datant du XIXe - début XXe. Depuis les années 80-90, le bâtiment était complété d'une extension sur le pignon nord.

Le bâtiment était très énergivore et présentait de nombreux dysfonctionnements :

- D'usages (peu de modularité des espaces, manque d'accessibilité PMR);
- D'esthétisme (derniers travaux réalisés en 1987, vétusté des revêtements de sol et murs);
- De fonctionnement : très énergivore, inconfort...

En 2018, la commune de Divatte-sur-Loire s'est engagée dans un projet de rénovation de ce bâtiment, autour de deux axes forts :

- Objectifs de qualité environnementale et notamment d'amélioration de la performance énergétique et thermique du bâtiment, avec une prise en compte globale du bâtiment,

Les points forts du projet :

- Une approche globale de la rénovation du bâtiment a été privilégiée
- Le projet prévoit une amélioration de bien plus que 40% de la performance énergétique : supérieure à 80% en énergie primaire

Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique du patrimoine (bâtiments) public

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Divatte-sur-Loire
- **Calendrier** : 2018-2019 (études) - 2020-2021 (travaux)
- **Localisation** : Bourg de Barbechat, Divatte
- **Coût éligible** : 91 943 €
- **Subvention FEADER** : 30 148 €
- **Autres financements** : Etat et Région des Pays de la Loire

- Modularité des espaces et usages, avec une salle multi-usages qui puisse être facilement investie et réinvestie par de multiples activités dont certaines, comme le point lecture, auront un rythme d'ouverture hebdomadaire.

Il s'agissait à terme de proposer un projet convivial en termes de cadre d'usage et de qualité environnementale notamment via l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, de réaliser un projet respectueux des usages à venir et un ouvrage facile à exploiter et à maintenir.

Les dépenses de rénovation énergétique incluaient les postes suivants : diagnostic thermique et énergétique, isolation des murs par l'intérieur, ré-isolation des toitures, remplacement des menuiseries existantes, régulation températures, protections solaires, ventilation double flux, centrale d'air (salle multi-usages).

L'utilisation de matériaux durables et biosourcés est favorisée : laine de bois, ouate de cellulose.

Le début des travaux a été engagé fin 2019, avec une livraison début 2022.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un nouveau service de collecte et de tri des déchets : SEMES Valorise



© SEMES

Le projet

L'Association SEMES développe en 2021 une nouvelle offre d'insertion professionnelle sur le territoire du vignoble nantais par la création d'activités locales de collecte et de tri.

Sous format chantier d'insertion validé par les services de l'Etat en 2020, cette activité permettra :

- L'accueil et la mise en situation de travail de salariés en transition professionnelle,
- La création de nouveaux services de collecte à destination des particuliers et des professionnels du territoire : débarras de maison, débarras de locaux professionnels et collecte et tri de papier et carton,
- La remise en circulation d'objets valorisables,
- Le meilleur tri de déchets afin de limiter leur impact environnemental.

Les points forts du projet :

- Utilité et pertinence du service proposé pour répondre aux besoins de prévention et recyclage des déchets sur le territoire, solution construite en partenariat avec l'ensemble des intervenants des filières concernées sur le territoire et au-delà
- Intérêt du projet contribuant à positionner le vignoble nantais comme un territoire innovant en matière d'économie circulaire
- Ambition du projet qui intervient directement à trois niveaux complémentaires : environnemental, économique et social

Objectif du programme Leader : Développer le plan climat énergie territorial et ses déclinaisons opérationnelles, y compris en matière de prévention des déchets

- **Maître d'ouvrage** : Association SEMES (Sèvre et Maine Emploi Solidaire)
- **Calendrier** : 2021
- **Localisation** : Pays du vignoble nantais
- **Coût éligible** : 65 693 €
- **Subvention FEADER** : 35 000 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire

Le projet a été conçu en complémentarité avec l'ensemble des partenaires qui œuvrent dans le secteur du réemploi en vignoble nantais et à l'échelle départementale.

Plusieurs constats ont amené l'association SEMES à réfléchir à la création de ce nouvel outil d'insertion sur le territoire du Vignoble Nantais :

- Territoire sous doté en postes d'Insertion/manque de diversité des activités proposées,
- Pas/peu d'acteurs proposant de la collecte et du tri de déchets,
- La collecte et le tri : une activité riche en opportunité d'insertion/pédagogique,
- Projet qui permettra de fédérer plusieurs partenaires

Les publics concernés par le projet :

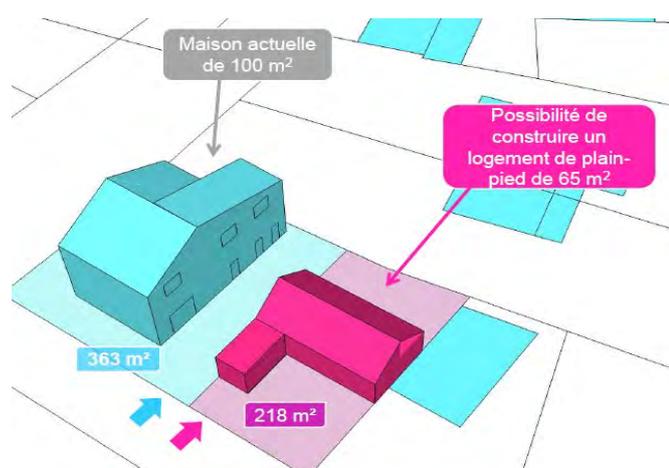
- Les demandeurs d'emploi du vignoble nantais accompagnés dans leur parcours d'insertion;
- Les particuliers et les professionnels en tant que clients.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Accompagner la densification du tissu bâti existant : démarche « BIMBY »



Le projet

Le Vignoble Nantais bénéficie de l'attractivité nantaise et possède un dynamisme économique propre ainsi qu'un cadre de vie de qualité. La maîtrise de l'urbanisation et l'évolution des formes urbaines comptent parmi les orientations stratégiques d'aménagement et de développement du territoire. Aussi, les communes se sont fixé un objectif de création de 25 à 40% des nouveaux logements à l'intérieur des « enveloppes urbaines ».

Dans ce contexte et pour le compte des collectivités du territoire, le SCoT du Vignoble Nantais porte une démarche dite « BIMBY » ('Build In My Backyard' ou 'construire dans mon jardin') visant à accompagner la densification du tissu bâti existant.

Il s'agit de favoriser la densification douce via une division parcellaire qualitative, volontaire mais encadrée, de terrains déjà bâtis, pour permettre la réalisation de nouvelles constructions individuelles sans incidence sur les espaces agricoles ou naturels. La démarche BIMBY favorise le développement résidentiel en contribuant à une densification progressive et maîtrisée des quartiers d'habitat pavillonnaire.

Les points forts du projet :

- Contribution aux objectifs de maîtrise de consommation d'espace et d'évolution des formes urbaines et de densification douce, via une division parcellaire qualitative
- Méthode participative pour réfléchir collectivement (collectivités, habitants et professionnels de l'immobilier) à un processus de division parcellaire existant mais non maîtrisé et pour en identifier les opportunités et la faisabilité

Objectif du programme Leader : Développer le plan climat énergie territorial

- **Maître d'ouvrage** : Syndicat Mixte du SCoT et du pays du Vignoble Nantais
- **Calendrier** : 2018-2019
- **Localisation** : La Haye-Fouassière, Le Landreau, Clisson, Vallet, Vieilleville, Gétigné et Mouzillon
- **Coût éligible** : 79 877,00 €
- **Subvention FEADER** : 35 000 €
- **Autres financements** : communes participantes, Région (phase 1 d'état des lieux hors Leader)

Conduite avec un bureau d'étude spécialisé, la démarche BIMBY :

- ◇ Instaure un dialogue avec les habitants et accompagne l'initiative des propriétaires,
- ◇ Fait converger les projets des propriétaires avec ceux des communes,
- ◇ Favorise les divisions parcellaires qualitatives et contient les divisions anarchiques.

Après un état des lieux des potentiels de densification sur les 27 communes du Vignoble Nantais, le projet s'est poursuivi avec 7 communes volontaires (voir ci-dessus) avec :

- ◇ des rencontres d'information / sensibilisation collectives
- ◇ des entretiens individuels avec les particuliers sur leur(s) projet(s) individuel(s)
- ◇ à l'issue des entretiens, une identification de pistes d'innovation des règles d'urbanisme favorisant la densification : analyse des contraintes des PLU, tests de faisabilité par type de projet...

Ont été associés les partenaires institutionnels et privés du territoire œuvrant dans l'aménagement du territoire, le foncier et l'habitat : DDTM, CAUE, agences immobilières, notaires, géomètres...

La démarche participe à la revitalisation des bourgs : évolution des formes urbaines, réhabilitation des logements, promotion de la ville des courtes distances...

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Rénovation énergétique de l'hôtel de ville de Vallet



Remplacement des murs rideaux de l'hôtel de ville, par un mur ossature bois

Le projet

La Ville de Vallet dispose d'un patrimoine bâti d'âges et de performances thermiques variées. Elle s'est engagée dans la démarche de Conseil en énergie partagé du Pays du Vignoble Nantais, afin de faire réaliser un bilan énergétique global de son patrimoine, de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage sur le volet énergie (rénovation et construction) et d'être accompagnée sur la valorisation des certificats d'économies d'énergie. Une dizaine de bâtiments communaux font ainsi l'objet d'une évaluation des performances thermiques et l'hôtel de Ville a été identifié comme bâtiment nécessitant des travaux de réfection énergétique.

Construit en 1994 sur un mode constructif vieillissant, le bâtiment de l'hôtel de ville était particulièrement énergivore et présentait d'importants problèmes d'inconfort pour les usagers.

La Ville a donc décidé de faire réaliser un audit thermique et énergétique du bâtiment, afin de l'orienter dans les travaux à engager pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment avec 3 attendus majeurs :

Les points forts du projet :

- Ambition et caractère exemplaire du projet de rénovation énergétique d'un bâtiment public (l'hôtel de ville) dont les spécificités en termes de mode constructif impliquent des travaux et des choix techniques particuliers
- Participation de la commune au conseil en énergie partagé et contribution du projet à l'éco-exemplarité des collectivités du territoire

Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Vallet
- **Calendrier** : 2016 –2017 (études) -2018 (travaux)
- **Localisation** : Vallet
- **Coût éligible** : 341 368 €
- **Coût total du projet de rénovation énergétique**: environ 367 470 € HT
- **Subvention FEADER** : 45 500 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire (rénovation énergétique), Etat (FSIL)

- ◇ réduire de 40% au moins les consommations d'énergie
- ◇ améliorer le confort des usagers
- ◇ anticiper le renouvellement des équipements vieillissants

Suite à l'audit, les travaux de rénovation énergétique réalisés ont porté sur :

- ◇ le remplacement des menuiseries,
- ◇ la dépose des murs rideaux avec mise en place d'une structure isolante,
- ◇ la révision du système de ventilation et sa programmation,
- ◇ le remplacement des équipements de chauffage, avec installation d'une chaudière gaz à condensation et recalage des programmations suivant l'occupation,
- ◇ la réduction des puissances d'éclairage et l'amélioration de la gestion de l'éclairage.

Un suivi de l'opération de rénovation est prévu dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment pour suivre les consommations du bâtiment sur la première année, et apporter les modifications nécessaires, si les résultats escomptés ne sont pas atteints.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Rénovation énergétique du bâtiment communal maison des associations de Maisdon-sur-Sèvre

Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique



La façade de la maison des associations

Le projet

La commune de Maisdon-sur-Sèvre s'est engagée avec le Pays du Vignoble Nantais dans la démarche d'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments publics, en adhérant au Conseil en énergie partagé (CEP).

Le bâtiment de la maison des associations situé en cœur du bourg, accueille sur des créneaux prédéfinis l'ADMR, la bibliothèque associative, le RAM, le Club photo et sur réservation, les habitants de la commune.

Sur deux étages, le bâtiment est constitué de deux entités : un bâtiment datant de 1948 et une extension datant de 1970, pour une surface totale de 317 m².

L'audit thermique et énergétique du bâtiment a mis en évidence notamment des déperditions et surconsommations énergétiques importantes, une mauvaise performance thermique des menuiseries, un manque de renouvellement de l'air (menuiseries double vitrage sans entrée d'air), de fortes déperditions thermiques, des équipements non adaptés aux modalités d'occupation et une faible gestion de l'éclairage.

Les points forts du projet :

- Cohérence du projet mené dans le cadre d'une réflexion globale des équipements de chauffage des bâtiments communaux
- Participation de la commune au conseil en énergie partagé et la contribution du projet à l'éco-exemplarité des collectivités du territoire
- Choix techniques innovants : matériaux biosourcés et systèmes performants de régulation de chauffage

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Maisdon-sur-Sèvre
- **Calendrier** : 2016 –2017 (études) -2018 (travaux)
- **Localisation** : Maisdon-sur-Sèvre
- **Coût éligible** : 67 546 €
- **Subvention FEADER** : 36 187 €
- **Autre financement** : Région Pays de la Loire (rénovation énergétique)

La commune a défini en lien avec le bureau d'études et le conseiller en énergie partagé, un programme de rénovation énergétique visant à améliorer la cohérence entre les besoins utilisateurs (confort) et la bonne gestion des énergies, tout en garantissant que les solutions retenues soient en adéquation avec les orientations techniques communales à moyen et long terme (production centralisée d'eau chaude, projet de réseau de chaleur...).

Réalisé en 2018, le projet a porté sur le remplacement des menuiseries, une isolation thermique par l'intérieur de l'ensemble des murs extérieurs et donnant sur locaux non chauffés, l'isolation des combles, le remplacement complet du système de ventilation avec les débits normés, le changement et l'ajustement du système et des équipements de chauffage (zoning de chauffage, programmateur et température de réduit, calorifugeage, robinets thermostatiques, remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à condensation.)

Un assistant à maîtrise d'ouvrage a rédigé les pièces techniques des différents lots de travaux et a aidé la commune à l'analyse des offres et à la sélection des entreprises et le suivi du chantier.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Etude de faisabilité technique et financière pour la mise en œuvre du schéma vélo intercommunal en Vallée de Clisson

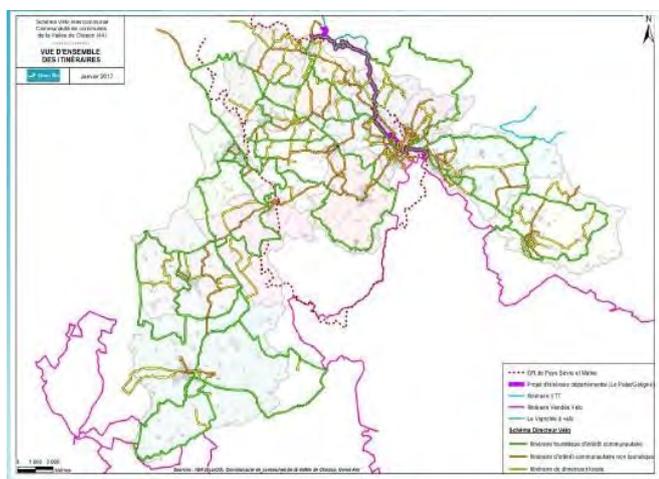


Schéma vélo intercommunal de la Vallée de Clisson
© Clisson Sèvre Maine Agglo

Le projet

L'agglomération de Clisson Sèvre et Maine et ses communes membres souhaitent favoriser les modes de déplacements doux et notamment le vélo sur son territoire, par la mise en place d'un schéma vélo. Une étude de faisabilité chiffrée a été nécessaire avant la mise en place de ce schéma, envisagé dans un premier temps sur les 12 communes de l'ancienne Communauté de communes de la Vallée de Clisson.

L'étude a porté sur la faisabilité technique et financière d'itinéraires vélos à vocation fonctionnelle (entre communes, entre communes et territoires voisins dotés de boucles vélos, de gare à gare...) et touristique (boucles vélos depuis un site touristique, depuis une gare, le camping de Clisson, depuis le futur axe Nantes – Clisson le long de la Sèvre inscrit au schéma départemental).

Ces itinéraires avaient été répertoriés par un travail précis de terrain réalisé en 2012. Pour cette nouvelle étape, le bureau d'études avait pour mission d'analyser les itinéraires existants

Les points forts du projet :

- Développement de la pratique du vélo en tant que mobilité alternative sur le territoire, ,
- Cohérence du projet avec le SCoT du Pays du Vignoble Nantais

Objectif du programme Leader : Organiser et promouvoir les pratiques de mobilités durables, dont les modes actifs

- **Maître d'ouvrage** : Clisson Sèvre Maine Agglo
- **Calendrier** : 2016- 2017
- **Localisation** : Périmètre de l'ancienne CC de la Vallée de Clisson, avec prise en compte des territoires voisins
- **Coût éligible** : 21 557 €
- **Subvention FEADER** : 6 467 €
- **Autre financement** : ADEME

en y apportant un regard critique, et de proposer la réalisation de nouveaux itinéraires. De façon générale, la mission confiée au bureau d'étude prévoyait la connexion avec les territoires voisins, dotés ou non de schémas de cette nature.

Pour réaliser cette mission, le bureau d'étude s'est appuyé sur la réalisation d'études juridiques, foncières, économiques, techniques et d'usage. A l'issue de la mission, une répartition entre itinéraires d'intérêts communautaires itinéraires d'intérêts communaux a été proposé, ainsi qu'un bilan financier par itinéraire.

Tout au long de l'étude, la Commission Aménagement de l'agglomération ainsi qu'une délégation de 5 représentants de la Commission Tourisme, en ont validé les différentes étapes de l'étude.

Cette étude a bénéficié du concours financier de l'ADEME, au titre de « l'accompagnement à la réalisation d'un schéma directeur modes actifs ».

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Rénovation énergétique de l'ancienne cure de Monnières, nouvelles mairie et salle du conseil



La nouvelle mairie de Monnières
© Commune de Monnières

Le projet

La commune de Monnières est propriétaire de deux anciens bâtiments en cœur du bourg datant d'avant 1900, partiellement inutilisés et vétustes, rattachés à une ancienne cure : le bâtiment du presbytère et une salle utilisée comme salle de théâtre. La commune a décidé de réhabiliter ces bâtiments pour y accueillir les locaux de la mairie (dans l'ancien presbytère) ainsi qu'une salle multifonctions et salle du conseil municipal (dans l'ancienne salle de théâtre).

Pour réaliser ces transferts, le programme de travaux validé et réalisé en 2016, comprend une rénovation totale du bâti ainsi qu'une rénovation des systèmes énergétiques : chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et électricité.

En effet, dans le cadre de sa participation au conseil en énergie partagé, la commune a fait réaliser sur les bâtiments de l'ancienne cure, un audit thermique et énergétique, qui a souligné la mauvaise performance des parois, de la ventilation et de l'éclairage, et la performance moyenne des équipements de chauffage.

Les points forts du projet :

- Ambition du projet de rénovation énergétique des bâtiments publics, pour permettre à la collectivité de disposer d'équipement performants et responsables,
- Participation de la commune au conseil en énergie partagé et la contribution du projet à l'éco-exemplarité des collectivités du territoire

Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Monnières
- **Calendrier** : 2015 - 2017
- **Localisation** : Monnières
- **Coût éligible** : 110 770 €
- **Subvention FEADER** : 26 979 €
- **Autres financements** : Etat (DETR), Région des Pays de la Loire, ADEME, Département de Loire Atlantique, Communauté de communes de la Vallée de Clisson

Les travaux de rénovation énergétique présentés au programme Leader, sont : la mise en place d'équipements performants de chauffage, la réalisation d'une enveloppe thermique performante (isolation des murs, des toitures et planchers, menuiseries) et une installation photovoltaïque.

L'audit énergétique préalable aux travaux fait apparaître un gain prévisionnel de 69% sur la consommation énergétique des bâtiments et un classement étiquette énergie B (contre E actuellement).

Le suivi / évaluation du projet en termes de performance énergétique sera assuré par le biais de tests d'étanchéité à l'air et d'un suivi par le conseiller en énergie partagé, de la consommation réelle des bâtiments sur plusieurs années. Ce suivi permettra de vérifier l'atteinte des objectifs énergétiques et de chiffrer le gain économique engendré par les travaux, sur les dépenses de fonctionnement.

Un comité consultatif associant élus, techniciens et habitants a été créé spécifiquement pour suivre ce projet, du chantier jusqu'à la réception.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Conseil en énergie partagé du Pays du Vignoble Nantais



Le conseiller en énergie partagé explique le fonctionnement de la chaufferie d'un bâtiment public © David Gallard

Le projet

Le Pays du Vignoble Nantais, dans le cadre de sa compétence « développement durable » et notamment du plan climat énergie territorial, a poursuivi en 2005, la démarche de conseil en énergie partagé, au bénéfice des collectivités du territoire.

Un conseil en énergie partagé avait mis en place de 2010 à 2013, pour la réalisation de diagnostics, via une prestation extérieure.

La poursuite de ce conseil en énergie partagé de fin 2015 à fin 2018, visait à doter en compétence "énergie" des collectivités du territoire, et notamment les communes dont la taille ne permet pas de salarier un technicien spécialisé, dans le but de leur permettre de faire des choix en matière de performance énergétique et de gestion de consommables sur leur patrimoine.

Les points forts du projet :

- Intérêt pour mettre en place à l'échelle du territoire, une gestion énergétique optimisée et soutenir la réduction de la consommation énergétique à travers l'évolution du bâti,
- Contribution à la prise en compte d'une approche globale dans la rénovation des bâtiments.

Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique

- **Maître d'ouvrage** : Syndicat Mixte du SCoT et du pays du Vignoble Nantais
- **Calendrier** : novembre 2015 - octobre 2018
- **Localisation** : Pays du Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 113 260 €
- **Subvention FEADER** : 40 660 €
- **Autres financements** : ADEME, collectivités adhérentes

L'accompagnement des collectivités, à géométrie variable selon le besoin, a porté sur :

- la réalisation d'un bilan énergétique global pour les collectivités qui n'étaient pas inscrites dans le premier conseil en énergie partagé,
- une assistance à maîtrise d'ouvrage,
- un accompagnement sur la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

Concrètement, un poste de conseiller en énergie a été créé, mutualisé pour plusieurs collectivités du Pays, et porté par le Syndicat Mixte.

En 2018, 13 collectivités étaient inscrites dans la démarche.



Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Restauration écologique de cours d'eau sur le bassin versant de la Goulaine (recharge en granulométrie, reprofilage de berges, restauration de la ripisylve, reméandrage et pédagogie)



Le ruisseau du Breil au Loroux

© Syndicat de Pays du Vignoble Nantais

Le projet

Le projet porte sur des opérations de travaux de restauration de milieux aquatiques et la mise en place d'actions de sensibilisation sur les milieux naturels aquatiques. Face à la mauvaise qualité des eaux et des milieux naturels, le Syndicat réalise des travaux d'améliorations écologiques. L'objectif est de restaurer les habitats aquatiques afin d'améliorer la qualité de l'eau et favoriser l'accueil d'espèces naturelles. A cet objectif, s'ajoute celui de sensibiliser le grand public, les professionnels et les scolaires sur le fonctionnement et les enjeux de préservation des cours d'eau.

Ce projet associe les acteurs locaux du bassin versant de Goulaine. Sa réussite repose sur la richesse des échanges entre élus, services techniques des collectivités et acteurs locaux. Fort de son expérience dans le domaine, le Syndicat a réalisé en 2021 :

- Près de 2km de travaux de restauration de milieux naturels aquatiques sur des sites en propriété communale présentant des enjeux majeurs pour la continuité écologique et à proximité de sentiers de randonnée;

Les points forts du projet :

- Restauration des fonctionnalités des cours d'eau ciblés à l'échelle du bassin versant de la Goulaine
- Reconquête de la qualité des eaux sur le bassin versant et le marais de Goulaine, par des actions matérielles sur les cours d'eau, mais aussi et surtout par la sensibilisation menée à moyen terme par le Syndicat, auprès des agriculteurs, des collectivités et des habitants

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et la trame verte et bleue

- **Maître d'ouvrage** : Syndicat de la Loire Aval
- **Calendrier** : 2020 - 2021
- **Localisation** : Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, St-Julien-de-Concelles, Haute-Goulaine, La Chapelle-Heulin et La Haye-Fouassière
- **Coût éligible** : 39 400 €
- **Subvention FEADER** : 31 520 €

- Des travaux de restauration d'une portion de cours d'eau du Breil par reméandrage du lit au sein d'une zone humide sur la commune du Loroux-Bottereau.

Actions :

- Restauration de la végétation de berge (ripisylve),
- Restauration du lit et des berges des cours d'eau,
- Sensibilisation et action pédagogiques.

Objectifs :

- Améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau,
- Favoriser l'accueil et la circulation des espèces aquatiques (exemple : anguille, salamandre tachetée, chevaine, truite fario, viron),
- Sensibiliser le grand public et les gestionnaires de milieux aquatiques (collectivités) à une gestion durable de ces espaces
- Associer les entreprises d'insertion dans la réalisation des travaux,

Ces actions s'inscrivent dans le prolongement d'un projet global de restauration des milieux aquatiques appelé « Contrat territorial » et mené par le Syndicat depuis 2016.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création de l'observatoire des paysages du Vignoble Nantais 2019-2021



© Valéry JONCHERAY

Le projet

La question des paysages est régulièrement posée par les acteurs du territoire du Vignoble Nantais, reflétant une volonté de s'approprier les évolutions paysagères du territoire. Face à cette attente, le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays, porteur du label « Pays d'art et d'histoire », a fait le constat qu'il manque aujourd'hui les éléments de lecture qui permettent de mieux comprendre le territoire et ses paysages.

Afin de mesurer l'impact des dynamiques paysagères, de plus en plus de territoires mettent en place des « observatoires des paysages ». Complémentaire aux données statistiques d'évaluation de l'évolution des territoires, un tel observatoire enrichit l'approche avec une dimension qualitative, en « *constituant un fond de séries photographiques permettant d'analyser les mécanismes et facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage* ».

L'image étant support de parole, c'est aussi l'occasion d'inviter à une appropriation du territoire par ses habitants.

Les points forts du projet :

- Contribution à la connaissance, la préservation et la mise en valeur auprès du public, des paysages du territoire,
- Intérêt de disposer d'un outil à la fois scientifique (méthodique, documenté et inscrit dans le temps) et participatif, pour mettre la question des paysages au cœur des politiques d'aménagement et associer les habitants pour les rendre acteurs des évolutions de leur cadre de vie

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et la trame verte et bleue

- **Maître d'ouvrage** : Syndicat Mixte du SCoT et du Vignoble Nantais
- **Calendrier** : 2019 - 2021
- **Localisation** : Syndicat Mixte du SCoT et du Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 12 282 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 13 318 €
- **Subvention FEADER** : 9 516 €
- **Autres financements** : DRAC

L'observatoire des paysages du vignoble nantais comporte ainsi deux aspects :

Une mission méthodologique, à double approche :

- Un outil d'analyse pour :
 - ◇ Qualifier les dynamiques et enjeux du paysage à l'échelle du Vignoble Nantais,
 - ◇ Servir à la définition des stratégies d'aménagement, en fournissant un nouvel indicateur pour le schéma de cohérence territoriale.
- Un outil de sensibilisation et de participation du public au service de l'animation du territoire.

Une mission de conception, fabrication et « vie » de l'observatoire :

- Approche analytique :
 - ◇ Réalisation d'un état des lieux et définition des enjeux paysagers du territoire.
 - ◇ Création d'un « itinéraire photographique » identifiant les secteurs clés dans la lecture des dynamiques paysagères.
- Approche participative : mise en place d'un programme d'animation sur 3 ans auprès des habitants, afin qu'ils puissent comprendre et appréhender leurs paysages et ensuite, se les approprier pour en être acteurs.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Restauration et entretien des anciennes halles de Clisson



Halles de Clisson

© Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Le projet

Les Halles de Clisson, dont la datation remonte à la fin du XIV^{ème} siècle, ont été classées Monument Historique en 1923. Aujourd'hui, ce bâtiment propriété de la Ville de Clisson, fait l'objet d'un programme de restauration et de gros entretien.

La halle, d'un type courant en Bretagne, est l'un des plus anciens de ce type dans la région. Il s'agit aussi d'un patrimoine culturel et humain, témoin vivant de traditions, notamment au vu de ses usages anciens et actuels.

Aujourd'hui, la variété des usages des Halles de Clisson est grande, à l'instar du public qui la fréquente : commerçants du marché forain, clients du marché, associations et services municipaux dans le cadre de manifestations locales, touristes, scolaires dans le cadre de visites pédagogiques.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de restauration et de mise en valeur auprès des publics du patrimoine bâti du territoire
- Contribution du projet à des actions de sensibilisation et de diffusion scientifique sur le patrimoine du territoire, en particulier sur ce site majeur compte tenu de sa rareté (halles très anciennes, bien conservées)

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Clisson
- **Calendrier** : 2017 - 2022
- **Localisation** : Clisson
- **Coût éligible** : 250 690 €
- **Subvention FEADER** : 60 000€
- **Autres financements** : DRAC Pays de la Loire, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique

L'opération conduite en plusieurs phases de 2017 à 2022, permet de mener une restauration structurelle des Halles, de valoriser le patrimoine local et de conforter les fonctionnalités du lieu.

Les travaux seront suivis par un architecte du patrimoine et réalisés sous la tutelle des autorités compétentes (DRAC), par des entreprises spécialisées selon les règles de l'art.

Pour la première phase, ils ont consisté en des travaux de réparation de la charpente et des maçonneries ainsi qu'en la réfection de l'ensemble de l'électricité et de l'éclairage intérieur de l'édifice. La deuxième phase de rénovation des sols est prévue pour 2021-2022.

Ce chantier sera aussi l'occasion de faire œuvre de pédagogie auprès de la population en la sensibilisant au caractère exceptionnel de ce patrimoine et en l'informant plus précisément sur le contexte historique qui lui est attaché. Ainsi une exposition a été organisée sur site pendant les travaux de structure en 2019.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Elaboration et animation d'un atlas de la biodiversité communale de Clisson



© Ville de Clisson

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser la trame verte et bleue

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Clisson
- **Calendrier** : 2020 - 2023
- **Localisation** : Commune de Clisson
- **Coût éligible** : 35 300 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 40 000 €
- **Subvention FEADER** : 28 240 €

Le projet

La perte de la biodiversité relayée par le monde scientifique depuis plusieurs années est au cœur de l'actualité. L'Agenda 21 clissonnais lancé en février 2019, prévoit des actions de préservation des milieux naturels et la création d'un atlas de la biodiversité afin de sensibiliser le grand public à ces questions essentielles.

La Ville de Clisson accueille plusieurs associations liées à l'environnement, très actives, ainsi que de nombreux espaces naturels exceptionnels classés.

Dans ce contexte, la Ville de Clisson a décidé de réaliser un atlas de la biodiversité communale, mission qu'elle a confiée par convention triennale à l'association LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) avec un début de mission en 2020.

Cette mission consistera en :

- des inventaires naturalistes à caractère scientifique mais aussi à vocation pédagogique et s'appuyant sur des études déjà réalisées,

- une cartographie des réservoirs de la biodiversité,
- Une étude fine faune / flore des sites sensibles,
- Des préconisations de gestion pour sauvegarder et conserver ces espaces naturels,
- des animations et actions de sensibilisation, dont des sorties grand public pour faire découvrir la biodiversité de proximité et sensibiliser chacun aux enjeux de sa préservation.

Le recensement scientifique et les sorties pédagogiques se dérouleront sur les espaces verts essentiellement communaux : 19 hectares d'espaces ont été présélectionnés, représentant une diversité de sites, suivant leur intérêt patrimonial et leurs caractéristiques (urbaines et rurales).

L'objectif final est de disposer pour les services cadre de vie et urbanisme et pour tous les habitants, d'une carte de réservoirs de la biodiversité qui pourra être intégrée en tant que « calque » dans le prochain plan local d'urbanisme.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

Les points forts du projet :

- Contribution à la connaissance et la préservation de la biodiversité sur la commune de Clisson
- Ambition du projet en particulier : mené à l'échelle d'un territoire communal, intégrant une dimension de sensibilisation et d'animation auprès des publics et complétant le travail sur la trame verte et bleue par une première approche de la trame nocturne
- Partenariat mobilisé pour le projet : structures extérieures compétentes en matière de biodiversité



Assistance à maîtrise d'ouvrage pour un programme de valorisation et d'animations du moulin de Nid d'oie à Clisson



Le Moulin de Nid d'Oie à Clisson

© EPTB Sèvre Nantaise

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser la trame verte et bleue

- **Maître d'ouvrage :** Etablissement Public Territorial de Bassin Sèvre Nantaise
- **Calendrier :** septembre 2018 - juillet 2019
- **Localisation :** Clisson
- **Coût éligible :** 13 729 €
- **Coût total du projet :** 32 130,00 €
- **Subvention FEADER :** 9 610 €
- **Autre financement :** Région Pays de la Loire (contrat régional de bassin versant)

Le projet

L'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Sèvre Nantaise souhaite mener à bien la valorisation du site du Nid d'Oie, initiée en 2011 avec l'achat du site en vue de l'installation de l'établissement au cœur du Bassin Versant.

Après la restauration et la réaffectation du moulin, l'étape suivante permettra de mettre en valeur les vestiges de l'ancienne minoterie, de proposer des ouvertures au public, de communiquer sur les actions de l'EPTB et la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Afin de concevoir un projet durable, en accord avec le territoire et les offres existantes, l'EPTB a choisi de faire appel à une agence d'ingénierie patrimoniale dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Les points forts du projet :

- Contribution à la connaissance et à la mise en valeur des enjeux liés à l'eau et au patrimoine lié à l'eau sur le territoire, en termes de biodiversité et de valorisation patrimoniale et touristique
- Originalité de l'approche visant à donner des clés de compréhension croisant patrimoine naturel et patrimoine culturel (bâti et usages) qui sont étroitement liés
- Objectif de création d'un site « vitrine » au moulin de Nid d'Oie, fonctionnant en réseau avec d'autres sites et animations existantes sur le bassin versant

Cette AMO visait à accompagner l'EPTB dans la définition d'un programme de valorisation et d'animations du moulin de Nid d'oie, à l'échelle du site, de la vallée de Clisson (zone immédiate du Vignoble nantais) et à l'échelle du bassin versant.

L'étude a été organisée en 2018 et 2019, en deux phases :

- ◇ diagnostic de l'offre culturelle et environnementale
- ◇ puis définition d'un programme de valorisation et d'animation du moulin de Nid d'oie et du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Elle a permis d'établir un diagnostic de l'existant tout en mobilisant les acteurs impliqués (environnement, patrimoine, culture, tourisme,...)

Dans un second temps, la démarche aboutira à la définition pour le site vitrine du moulin de Nid d'Oie à Clisson, d'un programme complémentaire de l'offre existante, partagé par les différents intervenants du territoire du Bassin versant, réaliste et adapté aux publics visés.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Aménagement paysager, environnemental et récréatif des abords de la Logne à Vallet



Aménagements sur la coulée de la Logne © Commune de Vallet

Le projet

Des objectifs ambitieux visant à atteindre un bon état écologique des cours d'eau ont été définis à l'échelle européenne.

Dans le cadre de son projet d'aménagement et de développement durable et de son plan local d'urbanisme, la Ville de Vallet a identifié plusieurs types de corridors écologiques, dont les corridors intégrés au SCoT du Vignoble Nantais. C'est le cas de la Vallée de la Logne, petit cours d'eau affluent de la Sanguèze, traversant le territoire communal au sud : cette vallée est identifiée en « zone naturelle réservée aux activités de loisirs et sportives », dont l'emplacement est réservé pour la « création d'un espace naturel d'agrément, de mise en valeur et de protection du biotope. »

La Ville de Vallet a conduit une étude de restauration de la continuité écologique, de mise en valeur du site et de valorisation paysagère du site dans le cadre de son ouverture du public.

Le projet d'ensemble a été construit avec de nombreux partenaires, entre autres : EPTB Sèvre Nantaise, DDTM 44, ONEMA, Agence de l'Eau, l'association Vallet Mémoire.

Les points forts du projet :

- Contribution à la préservation et mise en valeur auprès des publics de la vallée de la Logne et de ses atouts en termes de biodiversité
- Inscription dans un projet plus large de corridor vert autour de la ville de Vallet
- Dimension de sensibilisation : les aménagements renforcent le site en tant que support pédagogique sur le thème de la biodiversité

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser la trame verte et bleue

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Vallet
- **Calendrier** : 2017 - début 2018
- **Localisation** : Vallet
- **Coût éligible** : 29 900 € HT
- **Coût total du projet** : 146 300 € HT
- **Subvention FEADER** : 23 900 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire (Contrat régional de bassin versant)

Il comporte deux volets :

- ◇ Des travaux de restauration de la continuité écologique, subventionnés par le contrat régional de bassin versant;
- ◇ Des aménagements paysagers, environnementaux et récréatifs du site et de ses abords, retenus pour une aide européenne.

Ces aménagements comptent :

- Des liaisons douces et sentiers de promenades, un petit belvédère à proximité du lavoir, une passerelle en bois pour le franchissement de la Logne, un verger avec plantation de fruitiers de vieilles variétés et de zones de prairies;
- Une signalétique expliquant les ambiances paysagères, la faune et la flore du site, les enjeux de continuité écologique, le patrimoine local, ses usages historiques et actuels;
- Du mobilier (bancs, tables...) et des jeux .

Une partie des espaces est gérée en éco-pâturage. Des outils de communication ludiques et électroniques sont utilisés pour la signalétique. La coulée de la Logne propose un lieu agréable et privilégié, pour le plaisir des Valletais et des visiteurs (y compris personnes à mobilité réduite) : familles, randonneurs et visiteurs, écoles...

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Edition d'un ouvrage sur Pont-Caffino de la revue Place Publique



© Le Vignoble de Nantes

Le projet

La commune de Maisdon-sur-Sèvre a souhaité engager et partager une réflexion sur le site de Pont Caffino. Ancienne carrière qui accueille la base de loisirs du même nom (canoë, kayak, *paddle*, tyroliennes, tir à l'arc, escalade...), le site fait l'objet de nombreux projets : belvédère *Porte vue* côté Château-Thébaud en partenariat avec le Voyage à Nantes, trail départemental en Loire Atlantique, animations patrimoniales et touristiques (escape game, visites...) avec le Pays d'art et d'histoire et l'office de tourisme...

Paysage d'exception au cœur du Vignoble nantais, le site de Pont-Caffino associe les falaises de Maisdon et le rocher de Château-Thébaud qui surplombent la vallée de la Maine. Riche d'une histoire industrielle, ayant longtemps accueilli une carrière de schiste et aujourd'hui tourné vers le tourisme et les loisirs, Pont Caffino mérite un élargissement des perspectives.

Aussi, la commune de Maisdon-sur-Sèvre a décidé d'éditer un numéro Hors-Série de la revue *Place Publique* Nantes/Saint-Nazaire, intitulé « *La Pierre et l'Eau, héritage en partage* », proposant des articles de fond.

Les points forts du projet :

- Ambition du projet pour partager des analyses et questionnements autour d'un site phare du Vignoble nantais.
- Contribution du projet au développement de la connaissance sur le patrimoine culturel rural, de sa préservation et de sa valorisation.

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Maisdon-sur-Sèvre
- **Calendrier** : 2020
- **Localisation** : locale et régionale
- **Coût éligible** : 26 269 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 26 269 €
- **Subvention FEADER** : 16 000 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire, UNICEM

L'objectif était de faire partager des analyses et questions au-delà du seul cercle des experts et décideurs. Une approche pluridisciplinaire y est privilégiée, abordant une grande diversité de thèmes : sports et loisirs, terrains d'aventure, rapport à la métropole, itinéraires de randonnées, géologie, géomorphologie, histoire et usages du lieu (historiques, hérités et futurs), la Sèvre, rôle des associations, terroirs viticoles, vin et tourisme, biodiversité, création d'œuvres monumentales intégrées à l'espace public...

L'ouvrage se situe dans l'univers graphique de *Place publique* mais sera personnalisé. Edité en 2020 à 5000 exemplaires, l'ouvrage a été distribué aux abonnés de *Place Publique*, vendu en librairie, en kiosque ou lors de manifestations métropolitaines, et donné aux habitants de Maisdon et du Vignoble Nantais.

Après le Hors-Série « *Demain la Sèvre à Vertou, récit d'une inspiration* », ce nouveau numéro sur Pont Caffino invite à écrire le territoire vécu : un territoire de culture, c'est aussi un territoire où des idées neuves irriguent l'espace public.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Renforcement et restauration du pont « gallo-romain » de Mouzillon



Le pont après restauration © Commune de Mouzillon

Le projet

Le pont dit « gallo-romain » de Mouzillon permet le franchissement de la rivière Sanguèze, marquant historiquement une nouvelle ouverture vers le Sud. Des vestiges de voie romaine à proximité ainsi que les matériaux utilisés, ont donné son nom à ce pont qui, selon les résultats d'une étude historique, ne daterait pas de l'époque romaine mais serait bien plus récent.

Constitué de quatre arches aux piliers renforcés par des éperons, ce pont est considéré comme unique dans l'ouest. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1925, cet ouvrage est aujourd'hui emblématique de la commune de Mouzillon, prioritaire.

Suite aux crues de l'hiver 2014-2015, l'ouvrage a fait l'objet d'altérations importantes, notamment l'effondrement d'un éperon amont et l'apparition de fissures de l'appareillage d'un arc. Des reprises conservatoires ont été exécutées en solution provisoire.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de restauration et mise en valeur auprès des publics du patrimoine bâti du territoire
- actions, démarches et contacts engagés par la commune, pour mettre en valeur le projet de restauration, l'histoire et les caractéristiques architecturales de l'ouvrage et l'intégrer dans une politique d'animation locale

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages

- **Maître d'ouvrage :** Commune de Mouzillon
- **Calendrier :** 2017 - 2018
- **Localisation :** Mouzillon
- **Coût éligible :** 170 445 €
- **Subvention FEADER :** 36 416 €
- **Autres financements :** Etat (DRAC), Région des Pays de la Loire, Département de la Loire-Atlantique, financements privés via la Fondation du Patrimoine

L'étude conduite par un architecte du patrimoine a conclu à la nécessité d'une restauration complète à court terme.

Le projet de renforcement et de restauration du pont engagé par la commune en 2017, a consisté en des travaux de maçonnerie / taille de pierre et de ferronnerie et peinture. Le projet vise à maintenir ce patrimoine et à réouvrir le franchissement sécurisé de la Sanguèze aux piétons et à mettre en valeur le pont et ces abords, au travers notamment d'une mise en valeur nocturne (éclairage) et d'un panneau d'information sur l'histoire du pont. L'étude documentaire conduite par un historien en 2017, alimente la connaissance et la communication autour de l'histoire du pont.

La commune a travaillé avec la Fondation du patrimoine afin d'associer la population au projet via une opération de mécénat populaire. Ce projet a été mené en partenariat avec les cofinanceurs (DRAC, Région, Département) et les professionnels du patrimoine (architecte du patrimoine, historien). Enfin, la commune est en contact avec le Pays d'art et d'histoire pour la valorisation du pont et de son histoire.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Restauration de la couverture de l'ancienne église Saint Jacques à Clisson



Eglise Saint Jacques

© Ville de Clisson

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages

- **Maître d'ouvrage :** Ville de Clisson
- **Calendrier :** 2015 - - 2016
- **Localisation :** Clisson
- **Coût éligible :** 39 632 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 43 315 €
- **Subvention FEADER :** 10 673 €
- **Autres financements :** Etat (DRAC), Région des Pays de la Loire, Département de la Loire-Atlantique

Le projet

L'ancienne église Saint Jacques a été inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques en 1941. L'édifice date de la fin du XII^{ème} siècle. L'abside, le transept et le clocher ayant été détruits au XIX^{ème} siècle, l'église ne présente actuellement que sa nef, un bâtiment rectangulaire soutenu par cinq contreforts en glacis.

Propriétaire de cette ancienne église depuis 1967, la ville de Clisson œuvre à sa conservation ainsi qu'à son animation.

La bâtiment accueille actuellement l'espace culturel municipal Saint Jacques, où sont organisés une grande partie de la programmation culturelle de la ville de Clisson et d'autres activités culturelles (résidences, ateliers, spectacles...)

Après la visite du bâtiment par l'architecte des bâtiments de France en 2014, un recensement des travaux d'entretien de couverture a été dressé, compte tenu des infiltrations constatées.

Les travaux recommandés consistaient en la restauration de la totalité de la couverture de l'édifice, sur une surface de 233 m². Ils ont été réalisés en 2015 et livrés début 2016.

Compte tenu de l'inscription du bâtiment aux Monuments Historiques, les travaux de restauration bénéficient du soutien de la DRAC, de la Région et du Département. En complément, une aide FEADER Leader a été sollicitée et accordée.

Le point fort du projet :

- Intérêt du projet en matière de restauration et de mise en valeur auprès des publics du patrimoine bâti du territoire : bâtiment accueillant l'espace culturel municipal

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'espaces de réception au Château du Coing



Le Château du Coing et son vignoble

© Le Château du Coing

Le projet

Le château du Coing est une propriété viticole emblématique du Vignoble Nantais, à Saint Fiacre, au confluent de la Sèvre et de la Maine. Il se compose d'un château du 18ème siècle, remanié au 19ème siècle. L'aile sud du château, datant des 16ème et 17ème siècles comprend une ancienne orangerie, l'ancien réfectoire des vendangeurs désaffecté, un passage charretier pavé de dalles du 17ème siècle, l'ancienne cave privée du château et une pièce servant actuellement de débarras.

Le Château du Coing est de plus en plus sollicité pour accueillir des visiteurs et notamment des groupes, pour la découverte patrimoniale (histoire et architecture) et viticole : le domaine accueille de nombreux visiteurs, notamment dans le cadre de programmes d'animation menés avec des partenaires : visites guidées du Pays d'art et d'histoire, animations « caves étonnantes » (avec l'office de tourisme), dîners secrets (avec le Voyage à Nantes et l'office de tourisme- itinéraire de Nantes à Clisson...).

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti du territoire
- Contribution du projet à la valorisation d'un patrimoine architectural viticole historique, auprès notamment des clientèles oenotouristiques

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages

- **Maître d'ouvrage** : GFA du Château du Coing
- **Calendrier** : 2016 - 2017
- **Localisation** : Saint-Fiacre-sur-Maine
- **Coût éligible** : 138 921 €
- **Subvention FEADER** : 30 000 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Pour mieux répondre aux attentes des clientèles touristiques locales, nationales et étrangères, le GFA du Château du Coing a créé en 2017, de nouveaux espaces de réception en restaurant l'aile sud du château.

Les nouveaux espaces de réception comprennent une première pièce de 66 m² ainsi que l'orangerie du château, entièrement rénovée (52m²). En complément, la rénovation du passage charretier permet de recevoir l'été des groupes pour dégustation des vins du domaine et ensuite les accueillir dans la salle de réception pour un repas préparé par un traiteur. Enfin, des sanitaires aux normes, accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créés.

L'ensemble des rénovations de ces bâtiments des 16ème et 17ème siècles permet de proposer aux visiteurs un accueil de qualité dans le cadre exceptionnel du Château du Coing.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Etude pour la création d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine à Clisson



© Ville de Clisson, BE - AUA et M. MELACCA

Le projet

Clisson présente un patrimoine architectural, urbain et paysager d'une grande richesse. Pour protéger ce patrimoine, la commune de Clisson a approuvé en 1994, une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, intégrée aux documents d'urbanisme. Suite à la loi « Grenelle 2 », les ZPPAUP doivent, pour continuer de produire leurs effets, être transformées en « aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine » (AVAP). Dans ce contexte, la ville de Clisson a engagé une étude pour la création d'une AVAP.

Document élaboré conjointement avec les services de l'Etat (DRAC - architecte des bâtiments de France), une AVAP vise à mieux prendre en compte les nouvelles attentes sociales en matière de développement durable :

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de préservation et de valorisation du patrimoine architectural et paysager du secteur de Clisson
- Prise en compte du développement durable dans la préservation du patrimoine (concertation locale, prise en compte des enjeux environnementaux et coordination avec les documents d'urbanisme)

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Clisson
- **Calendrier** : 2015 - 2020
- **Localisation** : Clisson
- **Coût éligible** : 53 000 €
- **Subvention FEADER** : 23 320 €
- **Autre financement** : Etat (DRAC) et Région des Pays de la Loire

- meilleure prise en compte les enjeux environnementaux, notamment énergie et énergies renouvelables ;
- plus grande concertation avec la population, associée à l'élaboration de l'AVAP (réunions publiques, expositions) ;
- coordination avec le PLU : annexée au PLU, l'AVAP constituera une servitude d'utilité publique et sera conçue comme un outil pratique pour accompagner les habitants dans leurs projets de travaux.

Au-delà du diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, les résultats de l'étude d'AVAP comprennent un règlement portant prescriptions particulières opposables : règles d'intégration architecturale et d'insertion paysagère des constructions, ouvrages et installations existants ; conditions d'intégration des éléments de production d'énergies renouvelables ou d'économies d'énergie ; règles relatives à la conservation ou à la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels ou urbains.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Oenotourisme au domaine de l'Ecu : aménagements intérieurs et extérieurs de la salle de dégustation, de la cuisine et de la salle de réception



© Domaine de l'Ecu

Le projet

Le domaine de l'Écu est une exploitation en agriculture biologique depuis 1978, située au Landreau. Certifié en agriculture biologique depuis 1978 et en biodynamie depuis 1998, le domaine s'étend sur 28 ha et a pour particularité d'être spécialiste des vins vinifiés en amphore.

Fred NIGER, vigneron et gérant, a décidé la construction d'un nouveau bâtiment pour y réunir toute l'équipe du domaine. Livré en 2020, ce nouveau bâtiment de plus de 1000 m² intègre toutes les parties composant un domaine agricole : chai, stockage, préparation et expédition commandes, zones engins agricoles, vestiaire, cuisine du personnel, administration et des espaces de réception et d'accueil du public.

Le domaine vend principalement à des professionnels -grossistes, cavistes, CHR- et reçoit de nombreuses sollicitations pour accueillir des visiteurs, notamment des petits groupes.

C'est pourquoi il a souhaité créer une nouvelle offre oenotouristique axée sur le vin, la gastronomie et l'art de vivre.

Les points forts du projet :

- Nouvelle proposition unique, haut de gamme, complémentaire des offres existantes et qui sert l'image et l'attractivité du vignoble nantais
- Développement en cours et à venir des partenariats entre le domaine et des acteurs publics et privés du territoire dont institutionnels, acteurs de la formation et professionnels agricoles et touristiques
- Caractère innovant et utile des investissements pour aménager et équiper les espaces d'accueil

Objectif du programme Leader : accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage** : SAS l'Ecu
- **Calendrier** : 2022-2023
- **Localisation** : Le Landreau
- **Budget total aménagement** : 180 000 €
- **Coût éligible** : 37 038 €
- **Subvention FEADER** : 14 815 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire

Plusieurs espaces, intérieurs et extérieurs, du nouveau bâtiment ont donc été conçus pour l'accueil d'animations oenotouristiques : parkings, salle d'accueil de vente et de dégustation (RDC), à l'étage une salle de réception avec table d'hôte 18 personnes, cuisine semi équipée, coin salon terrasse de 100 m² surplombant les vignes et au sous-sol la salle d'amphores.

Les espaces de l'étage, facilement modulables, pourront être adaptés à plusieurs configurations : séminaires, animations, repas gastronomiques réalisé par des chefs et traiteurs locaux et tout autre événement ponctuel.

L'aide européenne porte sur des aménagements extérieurs et intérieurs de la salle de dégustation, de la cuisine et de la salle de réception pour parfaire l'offre d'accueil.

Par cette offre, le domaine entend :

- Proposer une offre touristique haut de gamme originale venant renforcer l'offre existante
- Contribuer au développement de l'oenotourisme sur le territoire
- Créer des événements sur le territoire ayant une portée nationale et internationale
- Développer l'emploi sur la filière oenotourisme (création de poste et embauche d'apprentis)

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Village de gîtes du Moulin Neuf : programme de transformation de l'offre



© Association Les Amis du Moulin Neuf

Le projet

Le village de gîtes du Moulin Neuf, géré par l'association des Amis du Moulin Neuf, est situé en bord de Sèvre Nantaise à Gétigné et propose un accueil touristique social et familial.

Le village comprend aujourd'hui 11 logements, pouvant accueillir chacun entre 4 et 30 personnes, soit un total de 82 couchages.

En 2019, le taux d'occupation des gîtes a atteint 75 %, représentant 4 400 nuitées. En 2020, il est descendu à 65 % et 3 750 nuitées en raison de la crise sanitaire.

Pour accroître l'activité du village et répondre aux attentes des publics qui ne se contentent pas d'un hébergement sec sans pour autant rechercher des séjours clés en main, des produits touristiques complémentaires à l'hébergement ont été créés, en lien avec près d'une vingtaine d'acteurs du territoire : entreprises, association, partenaires publics.

Les points forts du projet :

- Contribution du projet au développement et à l'amélioration de l'offre touristique à destination d'un tourisme social et familial et en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire
- Qualité du projet proposé, mûrement réfléchi et permettant de donner un « second souffle » au village vacances du Moulin Neuf ;
- Participation du projet à la valorisation d'un site patrimonial bâti et naturel en bord de Sèvre nantaise.

Objectif du programme Leader : accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage** : Association Les Amis du Moulin Neuf
- **Calendrier** : 2021 - 2023
- **Localisation** : Gétigné
- **Budget global du projet 2021-2022** : 170 000 €
- **Coût éligible** : 102 880 €
- **Subvention FEADER** : 40 000 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire

A titre d'exemple, des produits touristiques en lien avec la randonnée pédestre et à vélo sont proposés avec : l'aménagement d'un local à vélos (garage et atelier d'entretien), la mise à disposition de vélos pour les résidents moyennant une participation libre (en collaboration avec Clisson Passion), l'intégration des circuits de randonnées dans le nouveau site web du village et le référencement dans les « Bonnes adresses » de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Parallèlement à ce renouvellement de l'offre et pour apporter de la souplesse et favoriser l'accueil de groupes de différentes tailles, il a été décidé de transformer le grand gîte en 3 unités séparées :

- 1^{er} niveau : une salle pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes et une grande cuisine;
- 2nd niveau : 15 couchages et une salle de détente ;
- 3^{ème} niveau : 12 couchages (plus 3 d'appoint) et une cuisine - salle à manger (déjà existante).

Cette transformation nécessite des travaux importants qui se dérouleront en 2022. Ces travaux sont aidés par la Région des Pays de la Loire et le programme LEADER.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais

leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un espace d'accueil et de dégustation oenotouristique au domaine Lieubeau



© Domaine Lieubeau

Le projet

La Famille LIEUBEAU, vignerons en Muscadet depuis 1816, fait vivre un domaine familial et indépendant et cultive 70 Ha de vignes, dont la moitié est certifiée en agriculture biologique. Sont produits des Crus du Muscadet (Château-Thébaud, Clisson et Goulaine), des Muscadets Sèvre et Maine sur lie et des vins en IGP Val de Loire.

Le domaine a pour projet de créer un nouvel espace d'accueil et de dégustation sur le site de la Fruitière à Château-Thébaud.

En complément de la cave et des bureaux déjà présents sur ce site, il s'agit de relocaliser le caveau de dégustation, actuellement situé sur le lieu historique de l'exploitation, à la Croix de la Bourdinière à Château-Thébaud.

Le projet prévoit la rénovation d'une ancienne grange en pierres en un caveau de dégustation et l'aménagement des espaces extérieurs (abords paysagers, cheminement voitures et piétons, parking et terrasses).

Les travaux de rénovation seront menés dans le respect de l'architecture traditionnelle.

Les points forts du projet :

- La contribution du projet au développement d'une offre oenotouristique de qualité sur le territoire du vignoble de Nantes et ce faisant à la valorisation de l'image du territoire ;
- La qualité du projet présenté et son ambition ;
- La participation active du domaine aux réseaux et partenariats touristiques existants à l'échelle locale et régionale.

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : SARL Lieubeau
- **Calendrier** : Fin 2021/début 2023
- **Localisation** : Château-Thébaud
- **Coût éligible** : 153 000 €
- **Coût total du projet d'ensemble (rénovation et construction neuve)** : 600 000 €
- **Subvention FEADER** : 30 000 €
- **Autre financements**: Région des Pays de la Loire

L'objectif est de travailler sur un site unique et cohérent, qui regroupera l'ensemble des activités de production, de commercialisation et d'accueil et d'en faire la vitrine du domaine.

Regrouper toutes les activités sur le site de la Fruitière à Château-Thébaud et en faire :

- Le siège de l'entreprise, le cœur de l'activité;
- Un outil de travail efficace et motivant pour l'équipe;
- Une vitrine au service de l'image et du commerce : développer l'offre oenotouristique et la vente directe.

Ce nouvel espace, porte d'entrée du domaine, complètera l'offre d'activités oenotouristiques existante proposée par le domaine en lien avec ses partenaires et labels : découverte des terroirs du Muscadet, journée de vendanges, randonnée dégustation, dégustation accords mets et vins en partenariat avec les chefs nantais, escape game au vignoble...

Le domaine est partenaire de l'office de tourisme du vignoble de Nantes, Cave touristique du vignoble du Val de Loire et labellisé « Vignobles et Découvertes ».

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Mon Repair'Shop, Le comptoir de la réparation



MON
REPAIR'
SHOP

© Couteau Suisse Production

Le projet

Mon REPAIR'SHOP est une structure associative qui a pour objectif de faciliter le passage à l'acte de la réparation, notamment des appareils électriques et électroniques et faire baisser le coût de la réparation, tout en préservant les ressources naturelles en prolongeant la durée de vie des objets. Réparer, c'est mieux que jeter.

En augmentant le réemploi des appareils électriques et électroniques, Mon Repair'Shop contribue à réduire la pression sur les ressources naturelles et permet à chacun de prendre part à la transition écologique ; ceci tout en favorisant le développement d'une économie locale circulaire autour de la réparation.

Mon Repair Shop intervient sur les appareils avant qu'ils ne soient des déchets, en apportant un service de proximité aux habitants, et en exploitant des gisements laissés pour compte :

- ◇ Un réseau de magasin de proximité proposant un service de prise en charge des appareils,
- ◇ Un partenariat avec les ressourceries locales,
- ◇ Une cellule centrale chargée de l'animation du réseau et porteuse du site internet qui permet l'accès aux pièces de seconde main

Les points forts du projet :

- Contribution au développement de la filière de la réparation et donc de la prévention des déchets
- Caractère innovant du projet dans ses composantes sociale, environnementale et partenariale,
- Accompagnement assuré du projet par des politiques publiques, en ingénierie ou en subvention (ADEME et intercommunalité)

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire

- **Maître d'ouvrage** : Association Mon Repair'Shop, en préfiguration d'une société coopérative de type SCIC
- **Calendrier** : 2020/2022
- **Localisation** : Saint-Hilaire de Clisson et Pays du Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 150 000 €
- **Budget total 2020/2022** : 398 000 €
- **Subvention FEADER** : 50 000 €
- **Autre financement** : ADEME

Pour la première année de création en 2020, Mon Repair Shop a ouvert un premier magasin de proximité dans le Vignoble Nantais, adossé à un atelier de réparation : une boutique-atelier pour la réparation des appareils électriques et électroniques accessible aux heures de disponibilité des habitants, accueillis par un technicien.

L'association a également mis en place une logistique de récupération de machines en panne (ou pas) auprès des ressourceries et des particuliers, afin de les diagnostiquer et le cas échéant de constituer un stock de pièces détachées de seconde main.

Mon Repair'Shop tend à devenir un tiers lieu de la réparation : plusieurs réparateurs indépendants viennent travailler à l'atelier, des espaces sous loué à des artisans et le Repair café a installé sa bricothèque au sein des locaux. La chargée d'animation est donc passée d'un poste à 50% à 80% pour coordonner et gérer le lieu.

Le projet bénéficie du soutien financier de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet régional « économie circulaire ».

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Construction d'un pôle œnotouristique au Lycée Briacé – phase 1 : salle de dégustation et caveau



© Association Familiale de Gestion de Briacé

Le projet

Ce projet s'inscrit dans un projet plus global et de long terme de rénovation complet du pôle viticole de Briacé.

Les espaces d'accueil existants n'étaient plus adaptés aux exigences des clientèles touristiques. Ils ne permettaient pas l'accueil de grands groupes (de 20 à 60 pers., correspondant à un bus ou à un séminaire entreprise) dans des conditions satisfaisantes pour une prestation œnotouristique de qualité.

Des travaux de modernisation et de rénovation des infrastructures existantes ont donc été engagés :

Phase 1, objet du financement LEADER : Réhabilitation d'un bâtiment existant en un nouveau caveau avec salle de dégustation et réception, permettant l'accueil dans de bonnes conditions ;

Phase 2 : Rénovation de salles de séminaires ;
Phase 3 : Rénovation du chai existant avec création d'un pôle de démonstration cave de micro-vinification et micro-brasserie.

Les points forts du projet :

- Intérêt en matière de développement de l'offre œnotouristique sur le territoire
- Consolidation de l'ouverture à l'œnotourisme d'un pôle viticole d'excellence, qui évolue dans ses métiers et compétences, contribuant ainsi à l'image et à l'attractivité du territoire du vignoble nantais

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage :** AFG Briacé
- **Calendrier :** 2020 - 2021
- **Localisation :** Le Landreau - Briacé
- **Coût global de l'opération :** 403 000 € HT
- **Coût éligible :** 268 307 €
- **Subvention FEADER :** 30 000 €
- **Autre financement :** Région des Pays de la Loire

Grâce à ces nouveaux équipements, le domaine pourra développer une prestation de découverte complète incluant, pour les particuliers ou les groupes :

- La visite commentée du chai et des vignes,
- L'initiation à la dégustation dans la salle de dégustation,
- L'organisation de formations à la dégustation pour les groupes, comprenant la découverte des goûts, arômes et saveurs, incluant un volet lutte contre l'alcoolisme.

La mise en valeur du patrimoine, en s'appuyant sur la visite du Château de Briacé pourra être partie intégrante de la visite.

Ces prestations pourront être complétées par de l'hébergement, de la restauration associant mets et vins. L'ensemble de ces prestations pourra s'inscrire dans des circuits touristiques du vignoble nantais.

Les principaux publics visés par le projet œnotouristique sont les citoyens des villes à proximité, les groupes en visite sur Nantes ou le Puy du Fou, les particuliers, touristes français et étrangers, les séminaires d'entreprises, groupes scolaires.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

L'Atelier des Langes : location et lavage de couches lavables pour les familles



© Association L'Atelier des Langes

Le projet

L'association L'Atelier des Langes propose un système de location, collecte et entretien de couches lavables aux particuliers ainsi qu'aux structures professionnelles d'accueil de jeunes enfants. L'association travaille sur le territoire de Nantes Métropole et en Vignoble Nantais.

L'Atelier des Langes, a pour missions : assurer l'accompagnement des familles souhaitant utiliser les couches lavables, réaliser le service de collecte des couches sales, la livraison des couches propres, et coordonner les différentes parties prenantes du projet.

Ce projet de territoire a pour objectif d'amener un changement de pratique important en favorisant l'utilisation des couches lavables par le plus grand nombre.

La logistique du service (tri, lavage, séchage) est réalisée en collaboration avec 2 structures d'insertion : la blanchisserie Au Fil du Linge, chantier d'insertion au sein de l'association Oser

Les points forts du projet :

- Développement d'un nouveau service innovant et de qualité, répondant à de nouvelles attentes des consommateurs et citoyens
- Inscription du projet dans les politiques publiques de l'économie circulaire, en particulier la prévention des déchets et l'économie de la fonctionnalité
- Structuration du projet autour d'un réseau cohérent et varié de partenaires

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire

- **Maître d'ouvrage** : Association L'Atelier des Langes
- **Calendrier** : 2019 - 2022
- **Localisation** : Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 51 125 €
- **Subvention FEADER** : 28 500 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire

Forêt Vivante et l'association Patmouille à Vallet).

L'objectif de L'Atelier des Langes est de pouvoir équiper d'ici fin 2022, 50 bébés sur le territoire du Vignoble Nantais, soit une réduction de déchets de 25 tonnes par an.

Sur le plan sanitaire, favoriser l'utilisation des couches lavables permet de protéger la santé des enfants en évitant leur exposition aux produits toxiques présents dans les couches jetables.

Sur le plan économique, une utilisation plus généralisée des couches lavables favorisera la création d'emplois locaux, notamment pour les activités de lavage, d'assemblage, de collecte des couches mais également pour l'information et l'accompagnement des parents et professionnels.

L'association est organisée en 2 pôles : Le pôle dédié aux familles se déploie sur toute la France et propose la location simple et la location avec collecte et entretien. Le pôle dédié aux professionnels, qui se déploie sur Nantes et le territoire du vignoble et s'adresse aux structures d'accueil des jeunes enfants.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création et développement de L'Embell'Vie, Campus du Bien-Être, Lieu de ressourcement



© SAS L'Embell'Vie

Le projet

Le projet de l'entreprise L'Embell'Vie est l'accompagnement global de la personne atteinte de pathologies : prothèses mammaires, prothèses capillaires, lingerie adaptée, soins de support, dermo-pigmentation esthétique et de réparation, musicothérapie...

L'objectif de L'Embell'vie est de développer une structure d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes par la maladie, en milieu rural, au travers de trois grands pôles d'activités qui se complètent pour une approche globale de la personne :

- ◆ Un centre de soins et d'accompagnement proposant des prestations et services spécialisés ;
- ◆ La création et la vente de vêtements adaptés (fabrication locale) ;

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet proposant une activité économique nouvelle avec création d'emplois et un ancrage territorial fort et déclinée en plusieurs activités
- Pertinence des nouveaux services portés par l'entreprise, qui apporteront des réponses nouvelles à des besoins sociaux, en privilégiant une attention et un accompagnement global des personnes et avec des garanties scientifiques et de qualité

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire

- **Maître d'ouvrage** : SAS L'Embell'Vie
- **Calendrier** : 2019 - 2022
- **Localisation** : Clisson
- **Coût éligible** : 87 900 €
- **Subvention FEADER** : 39 332 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire

- ◆ Un centre de formation pour les futurs socio esthéticiens et dermographes.

Les départements de la Loire Atlantique et de la Vendée font partie des 2 départements les plus touchés par le cancer sur le plan national, en particulier le cancer du sein.

L'offre de formation s'adressera aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion, au personnel médical, aux esthéticiennes voulant s'orienter vers la socio.

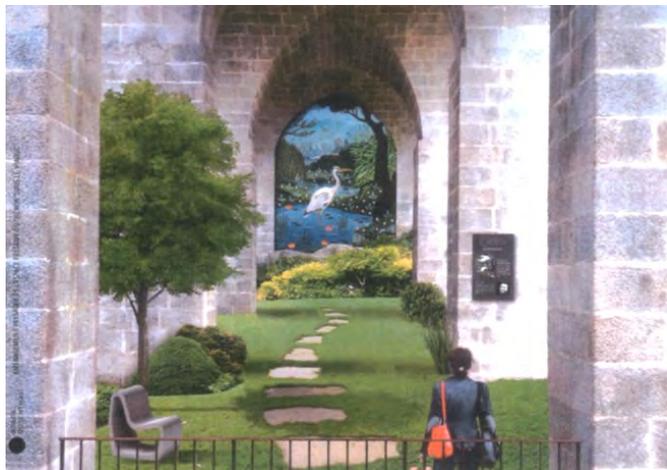
A terme, L'Embell'Vie ambitionne de proposer, en lien avec ses partenaires, un campus innovant regroupant sur le même lieu en milieu rural : un organisme de formation, une boutique de vêtements adaptés, des prestations de soins apaisants et réparateurs, des prestataires en kinésithérapie, en prothèse capillaire.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



L'Odyssée des oiseaux : réalisation de fresques murales permanentes



© Association L'Odyssée des Oiseaux—APAPA—Ville de Clisson

Le projet

Un parcours régional porte sur la création d'un ensemble d'œuvres pérennes, sous des formes inédites, exposées à demeure dans divers lieux culturels, patrimoniaux et/ou naturels. Ces œuvres, en accès libre, sont les propriétés des villes, territoires ou sites d'accueil.

Les œuvres d'Alain Thomas sont au cœur de ce parcours régional. La découverte des œuvres constitue pour le grand public un itinéraire touristique et artistique majeur, présentant une vingtaine d'œuvres originales à l'échelle de la région des Pays de la Loire.

Intégrant ce parcours régional, la Ville de Clisson a commandé la création en 2020 de deux fresques installées de façon permanente :

- ◇ Une œuvre sous le Viaduc (voir illustration);
- ◇ Une seconde œuvre face au café des Cordeliers.

Les points forts du projet :

- Intérêt et attractivité du projet pour développer la fréquentation touristique en invitant à la découverte touristique et patrimoniale, tout en portant un nouveau regard sur la ville de Clisson
- Caractère pérenne du projet et de son inscription dans un parcours régional autour d'œuvres réputées

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Clisson
- **Calendrier** : 2020
- **Localisation** : Ville de Clisson
- **Coût éligible** : 57 899 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 63 400 €
- **Subvention FEADER** : 40 000 €

Par ce projet et en lien avec l'Office de tourisme, la ville vise une hausse de fréquentation, notamment des familles et des amateurs d'art, en cohérence avec la dynamique des galeries d'art de la cité.

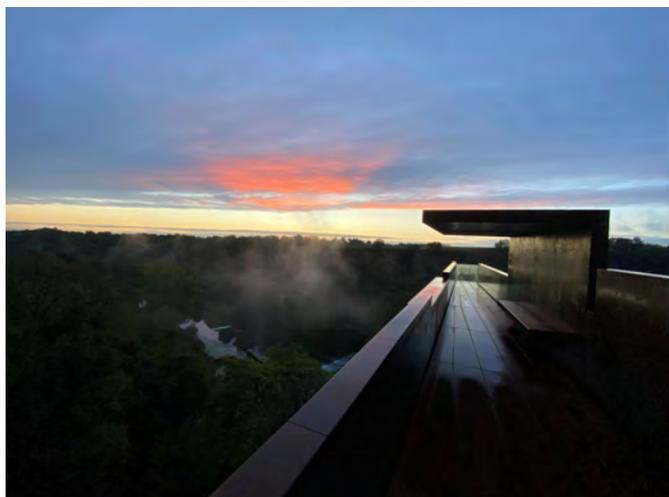
L'œuvre d'Alain Thomas est au cœur du dispositif du parcours et des fresques à Clisson. Cette œuvre, par son esthétique, s'adresse aux adultes comme aux enfants de manière immédiate et sensible. Elle offre un formidable levier de développement touristique pour les territoires, tout en valorisant le patrimoine bâti et naturel.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Construction d'un belvédère « *Porte-vue* » à Château Thébaud



© Clisson Sèvre et Maine Agglomération

Le projet

Le belvédère « *Porte-vue* » s'inscrit dans un parcours d'aménagements et d'œuvres d'usage visant à révéler les points de vue sur le territoire du Vignoble, en valorisant des sites particuliers et en mettant en réseau des offres touristiques et culturelles via un circuit balisé et disposant d'une signalétique dédiée.

Dans le cadre du nouveau parcours « Le Voyage dans le Vignoble », le Voyage à Nantes a proposé en 2014 à la commune de Château-Thébaud de travailler sur un projet de belvédère, en proposant plusieurs esquisses d'architectes de renommée internationale. La commune a souhaité engager le projet et a retenu l'une des esquisses. Compte tenu de l'envergure du projet, la commune a sollicité l'agglomération pour en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Les points forts du projet :

- Contribution à l'attractivité touristique de la destination Vignoble de Nantes
- Ambition architecturale et singularité artistique du projet
- Capacité du projet, de par notamment son inscription dans le Voyage dans le Vignoble, à rayonner au-delà du territoire du pays

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage** : Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine
- **Calendrier** : (études opérationnelles et travaux) : 2019- 2020
- **Localisation** : Château-Thébaud
- **Coût éligible** : 494 735 €
- **Budget total de l'ensemble du projet** : 737 000€
- **Subvention FEADER** : 100 000 €
- **Autre financement** : Etat, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique, Commune de Château-Thébaud

Œuvre architecturale unique, « *Le Porte-Vue* » a pour objectif principal de créer un nouveau point d'attractivité touristique sur le territoire du Vignoble de Nantes.

Situé dans le bourg de Château-Thébaud, derrière la Mairie, à l'emplacement d'un ancien petit belvédère non mis en valeur, et en surplomb de 50 mètres la rivière de la Maine.

Avec sa flèche de plusieurs mètres et son allée, « *Le Porte vue* » met en valeur le promontoire rocheux de la commune, site paysager exceptionnel et singulier : d'un côté une vue plongeante sur le site de Pont Caffino et la vallée de la Maine, et de l'autre le terroir viticole et ses vignes à flanc de coteaux.

Par un geste architectural remarquable sur le circuit touristique global, le belvédère interpelle le visiteur dès le début du chemin d'accès à proximité de la mairie, tout en conservant l'esprit secret du lieu.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Terres en Vie : expérimentation 2018-2021



© Terres en Vie

Le projet

Terres en Vie est une association qui réalise un portage foncier pour des projets en agriculture paysanne et biologique, en particulier sur des terres de vigne en friche et dans l'optique de favoriser les circuits courts, l'environnement et l'alimentation de qualité.

Structure coopérative dont le rôle est d'accompagner en amont l'implantation d'entreprises agricoles, Terres en Vie a élaboré un système-outil pour prendre en charge et gérer le regroupement et la transformation des parcelles avant de les orienter vers des productions nouvelles, au travers des actions suivantes : inventaires terrains, contacts avec les propriétaires pour les faire adhérer au projet, signature de baux, rénovation des sols et plantations de haies, préparation des parcelles aux nouveaux projets.

En lien avec les municipalités, l'association réalise une animation foncière et territoriale dans le cadre de groupes locaux citoyens.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet collectif de Terres en Vie, innovant en termes d'approche territoriale et partenariale
- Contribution du projet au développement économique, social et environnemental du territoire, favorisant la préservation paysagère, environnementale et les circuits alimentaires de qualité et de proximité

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire

- **Maître d'ouvrage** : Association Terres en Vie
- **Calendrier** : 2018-2021
- **Localisation** : communes de La Chapelle Heulin, Monnières, Maisdon-sur-Sèvre
- **Coût éligible** : 64 000 €
- **Subvention FEADER** : 50 000 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire, Etat (FDVA), Département de Loire Atlantique, Communes

Chaque groupe prend en charge la représentation locale de l'association, la gestion des parcelles en location, le développement du projet, tout en étant à l'écoute des attentes de la population et des élus.

Les dépenses financées sont de l'ingénierie de projet (études juridique et financière, chargée d'animation) et des prestations de préparation et entretien des parcelles (arrachage / défrichage).

Terres en Vie associe un large partenariat : propriétaires, agriculteurs, citoyens, associations, collectivités territoriales, chambres consulaires. Une convention a été signée avec la Chambre d'agriculture précisant la complémentarité entre les actions Terres en vie / Chambre.

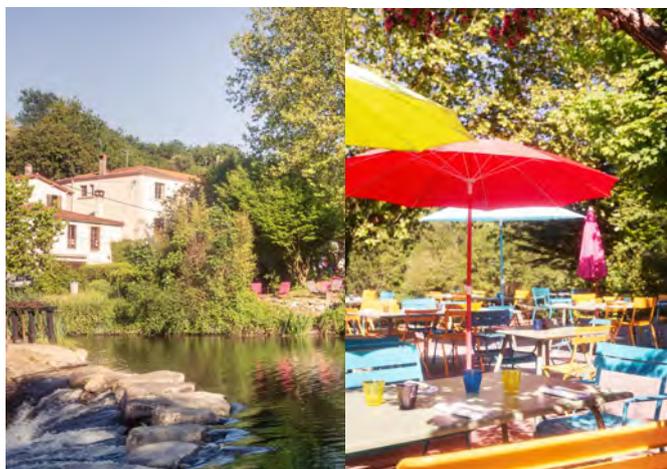
Engagée en 2017, la phase expérimentale s'est poursuivie en 2021 sur plusieurs communes : Monnières, Maisdon-sur-Sèvre, La Chapelle-Heulin, Le Pallet, Vallet, La Haye-Fouassière. A terme, c'est l'ensemble du vignoble Nantais qui pourrait être concerné.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Auberge la Cascade : modernisation et développement pour un nouveau lieu de vie



© La Cascade

Le projet

La SARL La Cascade a été créée fin 2016 par un « quatuor » aux compétences complémentaires, qui se connaît de longue date. Ces 4 jeunes originaires de Loire-Atlantique ont acquis le bail de l'auberge « La Cascade » à Clisson, dans le but de faire revivre le lieu.

Située au bord de la Sèvre Nantaise, à 20m du Moulin de Gervaux, à 10 min à pied de la gare et du centre-ville de Clisson, en contre bas de la zone d'activité de câlin, le potentiel de l'auberge réside en grande partie dans le cadre magnifique sur lequel elle est implantée. En 2016, une grande partie de potentiel et de ses espaces étaient largement sous-exploités.

Le projet a consisté à moderniser et développer l'hôtel, le restaurant et le bar, ainsi que les extérieurs, avec pour objectifs de :

- Marquer un changement : cuisine, décoration, ambiance, façon de faire,
- Refaire vivre tous les possibles, y compris ceux inexploités : le bar, l'espace extérieur, ...
- Revaloriser le cadre de vie magnifique autour du Moulin de Gervaux
- S'ancrer dans le territoire en choisissant des producteurs locaux, en s'entourant d'artistes

Les points forts du projet :

- Contribution du projet à l'animation des bords de Sèvre
- Caractère fédérateur du projet et les partenariats prévus avec les acteurs locaux pour faire vivre le lieu et contribuer au développement économique

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage** : SARL La Cascade
- **Calendrier** : 2016 - 2017
- **Localisation** : Clisson
- **Coût éligible** : 69 556 €
- **Subvention FEADER** : 28 000 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire

locaux pour réaliser des animations et en travaillant en partenariat local public et privé.

La modernisation du lieu a nécessité des travaux d'électricité, de plomberie et sanitaires, de revêtements sols et murs, d'agencement, équipements et décoration, et d'aménagements extérieurs. la Ville de Clisson, l'office de tourisme du Vignoble de Nantes et le Voyage à Nantes ont été associés au projet.

Aujourd'hui l'offre de La Cascade (8 chambres) est positionnée sur la petite hôtellerie de charme, 3 étoiles. La restauration de type « bistronomie » valorise les produits locaux et a reçu le titre de Maître restaurateur. Un espace extérieur attractif a été créé : terrasse et scène accueillant concerts, guinguettes, soirées à thèmes et jeux de pleins airs, sur un ton moderne et convivial.

Les publics accueillis sont des d'habitants de Loire Atlantique, entre 25 et 75 ans, amoureux de la vie au grand air, de la convivialité et des bonnes choses, les touristes de passage, y compris les étrangers (accueil possible en anglais, allemand et espagnol) ainsi que pour la brasserie du midi, les personnes qui travaillent à Clisson et ses environs.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Investir pour partager un métier passion au Domaine Brégeon



© Domaine Michel BREGEON

Le projet

Le Domaine Brégeon à Gorges, s'est construit depuis l'arrivée de Fred LAILLER en 2011, une réputation de producteur viticole de qualité, proposant des vins reconnus par les sommeliers de restaurants étoilés. Le domaine a un positionnement haut de gamme en appellation Muscadet et propose depuis 2018, des vins issus de l'agriculture biologique.

Aujourd'hui l'exploitation compte 10 ha et propose 6 à 7 cuvées. Elle réalise près de 50% de son chiffre d'affaires à l'export. Jusqu'en 2019, le bâtiment principal de l'exploitation était situé au cœur d'un village, sans visibilité, peu accessible, sans terrain ni parking. Vieillissant, le local aurait nécessité des travaux importants.

Aussi et afin de pérenniser l'entreprise, il a été décidé de créer un nouveau bâtiment hors village : un nouveau chai et un nouveau caveau, modernes et offrant de bonnes conditions de travail, disposant d'un espace de

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : EARL Domaine Michel Brégeon
- **Calendrier** : 2019-2020
- **Localisation** : Gorges
- **Coût total du projet d'ensemble** : 400 000 €
- **Coût éligible agritourisme** : 32 344 €
- **Subvention FEADER** : 9 703 €
- **Autres financements** : Région des Pays de la Loire

stockage, d'un espace de dégustation pouvant accueillir du public en toute sécurité, permettant de montrer aux visiteurs le travail de vinification.

Le caveau oenotouristique comprend un caveau de 40 m² et un espace cuisine, pouvant accueillir de 25 à 30 personnes, un espace d'accueil extérieur : stationnement, espaces animations, dégustations, espace enfants et en projet, un accueil camping-car.

Cet investissement réalisé en 2019 et 2020, représente une étape importante pour le domaine et de lourds investissements.

Le domaine accueille des clients habituels, ponctuels, touristes, groupes (autocaristes, circuits vélo, partenariats avec des écoles...).

Le projet se situe au village des Guisseaux à Gorges, au nord du bourg de Gorges et à proximité de la Sèvre nantaise. Le nouveau chai et le caveau d'accueil sont représentatifs de la stratégie du domaine selon Fred LAILLER : axe viticulture biologique, respect de la nature.

Les points forts du projet :

- Contribution au développement de l'offre oenotouristique sur le territoire du vignoble de Nantes et des partenariats mis en place par le domaine pour développer son offre
- Intérêt du modèle économique et commercial proposé par le domaine, misant sur une production et une valorisation très qualitative

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un gîte rural au Domaine des Boutineries



© Domaine des Boutineries—Gîtes de France

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : GAEC des Boutineries
- **Calendrier** : 2019 - 2020
- **Localisation** : Château Thébaud
- **Coût éligible** : 166 300 €
- **Budget total du projet** : 390 000 €
- **Subvention FEADER** : 15 000 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Le projet

Le Domaine des Boutineries se situe au cœur du vignoble nantais sur la commune de Château-Thébaud. C'est une exploitation agricole (polyculture-élevage) et viticole, sous la forme d'un GAEC.

Fin 2018, le domaine s'est restructuré après la cessation de l'activité viticole pour se consacrer pleinement à l'activité agricole.

Afin d'être dans la continuité de l'activité accueil que le domaine réalisait avec son caveau de dégustation, l'idée de création d'un gîte a fait son chemin.

La rénovation réalisée respecte l'aspect authentique de la bâtisse, dont une partie date d'avant la révolution, en conservant certains murs de pierres ainsi que les charpentes apparentes.

Cet hébergement, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2020, a une surface de 230 m² et une capacité d'accueil de 10 personnes.

Il se compose au rez-de-chaussée d'une chambre 2 personnes accessible aux personnes à mobilité réduite avec salle d'eau privative, de deux chambres de 3 lits chacune avec une salle de bain attenante, d'un WC PMR, d'un salon et d'une pièce de vie avec cuisine aménagée. A l'étage, une suite parentale avec salle de bain et WC.

Dans l'ancienne partie « cuverie », un espace détente avec piscine intérieure est proposé aux hôtes pour leur bien être.

Un accès sur des aménagements extérieurs (terrasse, plantation de végétaux), jardin et aire de stationnement privatif sont harmonieusement intégrés au paysage.

Afin de développer et commercialiser sa nouvelle offre, le GAEC prévoit une labellisation Gîte de France (3 épis) et un partenariat avec l'office de tourisme du Vignoble de Nantes ainsi qu'avec d'autres partenaires touristiques locaux ou régionaux (Pont Caffino, Le Voyage à Nantes). L'accueil peut se faire en bilingue (français / anglais)

Les points forts du projet :

- Contribution du projet au développement de l'offre agritouristique sur le territoire du Vignoble Nantais
- En lien avec les réseaux et partenaires touristiques locaux et régionaux

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Aménagement de l'accueil extérieur et création d'une salle de réception pour accès PMR au Jardin d'Edouard



© Le Jardin d'Edouard—Château-Thébaud

Le projet

Le Domaine « Le Jardin d'Edouard » est situé à Château-Thébaud, avec une boutique de vente directe (vins et jus de raisins). Après plus d'un siècle d'histoire, le domaine a été repris par Edouard Massart en 2013, avec la volonté de perpétuer les traditions et dynamiser l'entreprise. La diversification vers l'œnotourisme a été identifiée pour mettre en valeur le site et accéder à de nouveaux marchés.

Depuis 2013, le Domaine est engagé dans une stratégie de développement touristique : Cave Touristique du Vignoble de Loire impliquée dans le réseau Vignobles et Découvertes, organisation d'événements réguliers (WE portes-ouvertes, journée vendanges, visites de groupes), participation à la programmation des « Caves Etonnantes », participation aux Muscadétours...mais le lieu restait limité pour des prestations œnotourisme de qualité (pas de salle pour des groupes de plus de 10 personnes, WC actuels non accessibles aux PMR).

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de développement de l'offre œnotouristique sur le territoire
- Implication du domaine dans les réseaux œnotouristiques et les démarches engagées par les institutionnels à l'échelle du Pays et l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : EARL Massart
- **Calendrier** : 2016 - 2018
- **Localisation** : Château-Thébaud
- **Coût éligible** : 49 595 €
- **Subvention FEADER** : 9 918 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Pour améliorer sa visibilité et son attractivité, le site a été mis en valeur avec un parking sécurisé, des façades rénovées, une meilleure insertion paysagère.

Des travaux ont aussi été réalisés pour la création d'une salle de réception viticole (20 personnes) et de facilités accessibles aux personnes à mobilité réduite. La capacité d'accueil est ainsi largement augmentée. Les nouveaux espaces permettront l'organisation d'animations innovantes de type : séminaires d'entreprises, animations autour du vin avec une scénographie adaptée dans la nouvelle salle, dégustation pour non-voyants, accords mets/vins avec les partenaires traiteur / restaurateur, concerts privés (musique classique, jazz, blues), balades dans les vignes...

Récompensé par le niveau « Excellence » des Caves Touristiques du Val de Loire en 2015, le Domaine souhaite obtenir le label « Tourisme et Handicap » en 2018.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un espace dégustation découverte et mise en valeur des terroirs du Muscadet au Domaine de la Chauvinière



© Domaine de la Chauvinière—Château-Thébaud

Le projet

Le Domaine de la Chauvinière à Château-Thébaud est une exploitation de 64 ha spécialisée dans la production de Muscadet, dont 22 ha conduits en agriculture biologique. Aujourd'hui, le domaine vend principalement à des grossistes, cavistes, restaurateurs et à l'export; l'accueil et l'œnotourisme ont été délaissés.

Le domaine a souhaité combler cette lacune avec une nouvelle offre œnotouristique axée sur la connaissance des terroirs et appellations communales sur lesquels il travaille : connaissance des sols, de leur influence sur le cépage, jusqu'à la réalisation d'accords mets vins.

Ont ainsi été créés en 2017 dans un nouveau bâtiment, des espaces d'accueil découverte et dégustation, avec aménagements extérieurs paysagers.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de développement de l'offre œnotouristique sur le territoire
- Engagement du domaine à s'impliquer dans les démarches portées par les institutionnels et l'office de tourisme du territoire, notamment pour contribuer à la qualification et à la structuration de la filière œnotouristique

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : SCEA Huchet - Domaine de la Chauvinière
- **Calendrier** : 2016—2017
- **Localisation** : Château-Thébaud
- **Coût éligible** : 100 470,98 €
- **Subvention FEADER** : 21 134 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Le nouveau bâtiment comprend :

- ◆ un espace d'accueil et de découverte (96 m² équipés : toilettes, bar, cuisinette, tables et mange-debout, crachoirs). Vitré, cet espace donne sur les vignes et sur la cuverie d'élevage des crus à l'intérieur de la cave;
- ◆ à l'étage, une salle de dégustation (25 m²) pour petits groupes, permettant l'accueil simultané de deux groupes.

Le domaine propose aujourd'hui de nouvelles animations, telles que :

- ◆ accords mets et vins autour d'un produit travaillé de différentes façons, en partenariat avec un traiteur ou un restaurateur;
- ◆ découverte des vignes et des terroirs en randonnée VTT / pédestre, avec dégustation à la parcelle, complétée selon les formules d'un repas vigneron;
- ◆ l'accueil sur exploitation, dans les nouveaux espaces : découverte, ateliers, dégustations...

Pour développer ces activités d'accueil et de découverte œnotouristique, le domaine a recruté fin 2017, une personne dédiée.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Aménagement et modernisation des espaces d'accueil au domaine Château du Bois Huaut



© Domaine du Bois Huaut—Gorges

Le projet

Le domaine Château du Bois Huaut, possède 24ha de vignes à Gorges, toutes vendangées exclusivement à la main, et produit une gamme de 26 vins. Le domaine commercialise 85% de ses vins en vente directe.

Depuis l'arrivée du fils (jeune agriculteur) sur le domaine en janvier 2016, des cours d'œnologie sont proposés aux clientèles, lors de visites découvertes organisées en petits groupes. Le domaine s'appuie aujourd'hui sur un partenariat avec Groupon, pour réaliser des circuits dégustation. Ces « circuits » sont organisés en 3 lieux / 3 temps : dans les vignes, dans le chai, puis dans le caveau avec dégustation et apprentissage de la dégustation.

De 63 m², ce caveau est situé dans un ancien bâtiment datant de 1870. Aménagé en 1990, il nécessite d'être rénové, modernisé et mieux signalé : les espaces actuels nécessitent d'être réaménagés, pour mieux mettre en valeur la large gamme des vins auprès des visiteurs.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de développement de l'offre œnotouristique sur le territoire
- Engagement de domaine du Bois Huaut à adhérer à l'Office du tourisme du Vignoble de Nantes et au réseau des caves touristiques du Val de Loire

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : EARL du Bois Huaut, Domaine du Bois Huaut
- **Calendrier** : février - décembre 2017
- **Localisation** : Gorges
- **Coût éligible** : 40 725 €
- **Subvention FEADER** : 8 552 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

En outre, le domaine ne disposait pas de sanitaires dédiés accessibles pour les clientèles œnotouristiques.

Le projet, terminé fin 2017, a consisté en :

- ♦ La création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilités réduites, dans le bâtiment en face du caveau;
- ♦ Le réaménagement intérieur et extérieur du caveau : aménagement de l'accès extérieur (création d'une rampe et mise en valeur de la terrasse couverte), révision de l'ensemble du système d'éclairage pour mieux mettre en valeur les lieux, installation de chauffage, réaménagement du bar pour mieux présenter les bouteilles, installation d'un présentoir à huile d'olive.

En effet, dans le cadre de son projet d'accueil œnotouristique, le domaine couple l'offre œnologique avec la découverte, la dégustation et la vente d'huile d'olive produite au Portugal par la famille des gérants du domaine.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Agrandissement et amélioration des espaces d'accueil oenotouristique au domaine R de la Grange



© Domaine R de la Grange—Le Landreau

Le projet

Le domaine Raphaël Luneau, R de la Grange, situé au Landreau dispose à proximité immédiate de ses vignes, d'un vaste caveau, constitué de trois salles : un 'petit caveau' (37m²), un 'grand caveau' (99m²) et une salle de dégustation (25m²).

Impliqué dans les réseaux oenotouristiques (caves touristiques Val de Loire, réseau « vignobles et découvertes », partenaire de l'office de tourisme du vignoble de Nantes), le domaine accueille déjà des clientèles oenotouristiques, en particulier des groupes et des clientèles étrangères, en partenariat avec des prestataires tels que Nantes Wine Tour.

Le domaine souhaite développer ses activités oenotouristiques. Cependant, les espaces et équipements actuels ne sont pas adaptés à la montée en puissance de l'accueil oenotouristique, des points de vue quantitatif et qualitatif.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de développement de l'offre oenotouristique sur le territoire
- Contribution du projet à la capacité du territoire d'accueillir des clientèles oenotouristiques internationales et / ou en grands groupes

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : EARL Rémy et Raphaël LUNEAU, Domaine R de la Grange
- **Calendrier** : décembre 2016 - septembre 2017
- **Localisation** : Le Landreau
- **Coût éligible** : 105 730 €
- **Subvention FEADER** : 16 405 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Avec l'appui d'un architecte, le domaine a ainsi élaboré un projet de travaux pour :

- ◆ Reconfigurer les espaces d'accueil actuels et les circulations,
- ◆ Aménager les espaces ainsi reconfigurés : création ou agrandissement d'ouvertures, équipement d'une cuisine professionnelle, aménagement de sanitaires accessibles, installation de chauffage,
- ◆ Réaliser des aménagements extérieurs.

S'agissant de nouveaux espaces d'accueil du public, ils seront conformes aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité handicap.

Avec ce nouvel équipement, le domaine entend poursuivre le développement de ses activités d'accueil oenotouristique (visites dégustations intégrant des accords mets et vins, accueil de séminaires...) pour en faire un créneau d'activités à part entière, notamment à destination des groupes et des clientèles étrangères, puisqu'un accueil bilingue est proposé par le gérant.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Amélioration des espaces d'accueil oenotouristique au Domaine Forgeau



Le nouveau caveau de réception oenotouristique

Le projet

Le Domaine Florence et Joël Forgeau, situé au village de la Rouaudière à Mouzillon, s'est engagé dans l'accueil oenotouristique depuis plusieurs années et propose notamment des animations « immersion en Muscadet », avec des visites du domaine, dégustations repas accords mets et vins.

Les infrastructures du domaine étaient devenues inadéquates au développement de ces activités dans des conditions satisfaisantes : caveau trop exigü, espaces inadéquats à l'accueil des personnes à mobilité réduite, absence de sanitaires dédiés à la clientèle, manque d'un espace pour les enfants

Le projet visait ainsi à améliorer les espaces dédiés à l'accueil oenotouristique au domaine pour :

- ◆ Disposer d'un lieu dédié aux activités oenotouristiques de mise en scène du métier de vigneron, de mise en valeur du patrimoine local et des valeurs de l'appellation Muscadet;

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de développement de l'offre oenotouristique sur le territoire
- Qualité du projet d'accueil et implication du domaine dans les réseaux oenotouristiques et démarches portées par les institutionnels

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : EARL Domaine Florence et Joël FORGEAU
- **Calendrier** : 2014-2017
- **Localisation** : Mouzillon
- **Coût éligible** : 66 692 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 76 000 €
- **Subvention FEADER** : 20 007 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

- ◆ Pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite et de plus grands groupes (45 personnes);
- ◆ Accueillir les camping-caristes : création d'une aire de camping-car;
- ◆ Mieux orienter les visiteurs par des aménagements de signalétique.

Les clientèles visées sont : les clients individuels, les petits groupes constitués, lors des animations « Caves étonnantes », par exemple, les plus grands groupes et les visiteurs étrangers.

Le Domaine est labellisé « Cave touristique du Vignoble de Loire » (membre du Club des Ambassadeurs) et « Vignobles et découvertes ». Il travaille régulièrement avec Loire Atlantique développement (marque « Oh la LA ») et l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création de gîtes ruraux au domaine viticole de Fromenteau



Le Gîte « La Salle » du Château de Fromenteau
© Anne et Christian Braud - Gîte de France

Le projet

Viticulteurs, Anne et Christian BRAUD diversifient depuis 1998, les activités de leur exploitation au Château de Fromenteau, pour développer l'agritourisme puis l'œnotourisme. Ils ont créé une ferme pédagogique viticole, des parcours ludiques dans les vignes, des accords mets et vins et autres visites à thèmes, activités qui permettent de partager le savoir-faire viticole auprès de publics enfants et adultes.

Pour mener ces activités d'accueil agritouristique, le domaine travaille avec un réseau de partenaires publics et privés : Interloire, l'office de tourisme du Vignoble de Nantes, la marque Oh la LA, la chambre d'agriculture, les vignerons indépendants, l'inspection d'académie, l'association Ecopole...

En 2014 ils ont décidé de compléter leur offre en proposant aux visiteurs reçus à la journée sur le domaine, deux hébergements en gîte en rénovant les anciens bâtiments du domaine : le gîte « la Maison » (7 pers.) dans l'ancienne

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : Anne et Christian BRAUD
- **Calendrier** : 2015 - 2016
- **Localisation** : Vallet
- **Coût éligible** : 104 162 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 226 000 €
- **Subvention FEADER** : 20 000 €
- **Autre financement** : Département de Loire-Atlantique

maison des vendangeurs et, dans les anciennes granges qui avaient été transformées en salle de réception, le gîte « la Salle » (14 pers.) modulable en chambres d'hôtes. Ces gîtes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La conception du projet a privilégié la conservation du patrimoine architectural existant, l'utilisation de matériaux locaux qui permettent une bonne insertion paysagère des aménagements et l'utilisation des ouvertures existantes pour conserver la typologie et l'ambiance architecturale préexistante du site.

Les choix d'aménagements et d'équipement visent une offre d'accueil de haute qualité (labellisation Gîte de France 3 épis). Certains équipements répondront au niveau de qualité 4 étoiles de l'hôtellerie. L'offre d'hébergement tranche avec l'image rustique du gîte traditionnel et du vignoble. Elle permet de proposer sur site une offre d'accueil œnotouristique complète (animations et hébergement).

Les points forts du projet :

- Complémentarité de la nouvelle offre touristique d'hébergement avec les activités agritouristiques proposées au château de Fromenteau depuis plusieurs années
- Implication du domaine dans les réseaux touristiques

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un accueil touristique à la cave accessible à tous publics au Domaine des 3 versants



Le nouveau chai de dégustation au Domaine des 3 versants
© Domaine des 3 versants

Le projet

Le domaine des 3 versants à Maisdon-sur-Sèvre est une petite structure traditionnelle de 3 ha, propriété d'Yves Bretonnière, vigneron récoltant.

Le domaine propose déjà une offre œnotouristique, avec ses chambres d'hôtes en éco-construction modulables en gîte au-dessus de la cave. Labellisé « Vignobles et Découvertes », le domaine est partenaire de l'office de tourisme, qui commercialise son offre.

Pour compléter cette offre touristique, le domaine a réalisé en 2015, un aménagement du chai de dégustation (en rez-de-chaussée), pour en faire un lieu de réception, dégustation et animations pour la clientèle touristique, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : Yves Bretonnière (Domaine des 3 versants)
- **Calendrier** : 2015
- **Localisation** : Maisdon-sur-Sèvre
- **Coût éligible** : 21 321 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 27 945 €
- **Subvention FEADER** : 4 264 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Afin d'améliorer les accès extérieurs et les rendre conformes aux exigences du label « tourisme et handicap », des travaux (plan incliné, parking, place PMR) et une signalétique ont également été réalisés.

A l'étage, la terrasse attenante au gîte et donnant sur la vallée de la Sèvre a été aménagée, par la mise en valeur d'un mur en outil pédagogique (fresque peinte sur la vigne, panneaux explicatifs, tableau noir pour les animations et végétalisation).

En complément (hors dossier financé par le programme Leader), des aménagements ont été réalisés en sous-sol pour permettre l'accès du public aux anciennes cuves souterraines verrées, typiques du vignoble nantais et une chambre d'hôtes accessible aux personnes en fauteuil est aménagée au rez-de-chaussée.

Les points forts du projet :

- L'originalité du projet d'accueil œnotouristique présenté par le domaine
- L'implication du domaine dans de nombreux réseaux et partenariats en matière d'œnotourisme sur le territoire

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Modernisation, agrandissement et aménagement du parcours d'accueil oenotouristique au Domaine Petiteau



Les nouveaux espaces d'accueil oenotouristiques au Domaine Petiteau © Domaine Petiteau

Le projet

Le domaine Petiteau propose depuis 2010 des activités oenotouristiques à l'attention des clientèles individuelles et des groupes, petits ou grands : randonnées découvertes à la journée, visites dégustations, accueil de camping-cars... Cave touristique du val de Loire, le domaine participe à de nombreux réseaux oenotouristiques, par exemple : programme des « caves étonnantes », réseau « vignobles & découvertes ».

Avec l'arrivée du fils en tant qu'associé de la nouvelle EARL, le domaine a entrepris d'améliorer les espaces d'accueil oenotouristiques, les moderniser et les agrandir, pour pouvoir :

- accueillir les clientèles dans de meilleures conditions (plus d'espaces pour les visites dégustations);

Les points forts du projet :

- Intérêt et originalité du projet pour le développement de l'offre oenotouristique
- Engagement du domaine dans les réseaux oenotouristiques et dans les démarches portées par les institutionnels et l'office de tourisme du territoire, notamment pour contribuer à la qualification et à la structuration de la filière oenotouristique

Objectif du programme Leader : Accompagner la diversification de l'économie agricole

- **Maître d'ouvrage** : EARL Petiteau
- **Calendrier** : 2014 - 2016
- **Localisation** : Vallet
- **Coût éligible** : 66 287 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 134 000 €
- **Subvention FEADER** : 19 886 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

- proposer des animations nouvelles : expositions et animations (le cycle de la vigne, le matériel viticole ancien, animations culturelles en lien avec les acteurs locaux) lecture et interprétation de paysage.

Le projet a consisté à :

- réaménager l'ancien caveau en un espace d'accueil (présentation des vins, dégustation, projection de films ...), avec mise en valeur des cuves aériennes verrées ;
- construire en surélévation, une nouvelle tour de 3 niveaux, dont 2 dédiés aux activités oenotouristiques : espace d'expositions-animations en rez-de-chaussée et belvédère avec table d'orientation au 2ème étage.
- aménager les abords du caveau, pour rendre accessible les 2 espaces de rez-de-chaussée aux personnes à mobilité réduite et y réaliser des aménagements paysagers.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Editions et promotion numériques du sentier de Grande Randonnées du Pays Sèvre et Maine



© EPTB Sèvre Nantaise

Le projet

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise assure la gestion des sentiers de grande randonnée pédestre sur le bassin versant de la Sèvre nantaise, en lien avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, les comités départementaux de randonnée pédestre et les professionnels du tourisme.

Le GR de Pays Sèvre et Maine a été construit à la fin des années 1990 par l'Association de la Sèvre Nantaise et ses Affluents, l'Institution Interdépartementale du Bassin versant de la Sèvre Nantaise, et la Fédération Française pour la Randonnée Pédestre et ses comités départementaux. Ce GR est composé de 5 boucles formant 388 km au total, dont 70 km en Pays du Vignoble Nantais : la boucle du vignoble nantais.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de promotion de l'offre de randonnée, laquelle occupe une place importante dans l'offre de la destination touristique du Vignoble de Nantes,
- Réponse aux demandes des usagers randonneurs, pour disposer d'une nouvelle offre d'éditions et d'outils numériques facilitant la randonnée sur cet itinéraire structurant pour le vignoble nantais et au-delà.

Objectif du programme : Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage :** EPTB Sèvre Nantaise
- **Calendrier :** 2017-2019
- **Localisation :** Bassin versant de la Sèvre Nantaise
- **Coût éligible :** 5 293 €
- **Subvention FEADER :** 2 850 €
- **Autres financements :** Région des Pays de la Loire

En 2000, un topoguide « *La Sèvre Nantaise... à pied, entre Sèvre et Maine* » a été édité, puis réédité en 2006. Depuis quelques années, ce topoguide était épuisé. Face à la forte demande des habitants du territoire, et aux nombreuses sollicitations des professionnels du tourisme, notamment les offices de tourisme, il est apparu nécessaire de travailler à l'édition d'un nouvel outil de promotion de ce sentier de grande randonnée.

Afin de s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouveaux usages, le choix a été fait d'une édition numérique de « rando-fiches », et d'une promotion des sentiers et rando-fiches sur un site dédié à la randonnée www.sevre-nantaise.com, accessible sur ordinateur, smartphone ou tablette, en modes connecté ou déconnecté.

Ce nouvel outil numérique de promotion du GR de Pays Sèvre et Maine s'adresse aux habitants, touristes et randonneurs professionnels ou amateurs.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un topoguide de randonnées pour le Vignoble de Nantes



Le coffret et les fiches randonnée
© Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Le projet

L'Office de tourisme du Vignoble de Nantes réalise un nouveau topoguide de randonnées pédestres sur le Pays du Vignoble Nantais. En 2016, il n'existait plus de topoguide, hormis des fiches de randonnées dont la majorité était obsolète, les tracés ayant évolué.

Or, la randonnée pédestre constitue une offre importante sur le territoire et correspond à une attente forte des clientèles (touristes en séjour sur le territoire, excursionnistes et habitants). Cette offre de randonnée est une carte de visite qualitative du territoire, ambassadrice de la « destination vignoble ». Cette offre est déjà bien valorisée sur le site Internet de l'Office de tourisme; toutefois, une version papier sous forme de topoguide est demandée par la clientèle.

L'office a donc décidé de créer un nouveau « rando-guide » qui porte sur une sélection de sentiers valorisant les différentes ambiances paysagères des circuits (paysages de vignes, coteaux, bocage, marais...) et sur le patrimoine.

Les points forts du projet :

- Intérêt en matière de promotion de l'offre de randonnée, laquelle occupe une place importante dans l'offre de la destination touristique du Vignoble de Nantes
- Contribution du projet à la valorisation des paysages et du patrimoine du territoire

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage** : Office de tourisme du Vignoble de Nantes
- **Calendrier** : 2016-2017
- **Localisation** : Pays du Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 11 245 €
- **Subvention FEADER** : 8 996 €

Le rando-guide se présente sous la forme d'un coffret cartonné contenant 38 fiches, toutes disponibles en téléchargement sur le site de l'Office de tourisme. Le rando-guide contient également un poster avec au recto une carte générale de l'ensemble des circuits et au verso des contenus sur l'offre randonnée du vignoble.

Les circuits ont fait l'objet d'une sélection qualitative en accord avec les communes (tous comprennent moins de 50 % de cheminement sur voie goudronnée). L'office de tourisme propose une sélection « coup de cœur » qui valorise les circuits les plus naturels (moins de 30% de cheminement sur voie goudronnée).

Une charte du randonneur comprenant les consignes de bonne conduite pour respecter la nature et les usages des autres utilisateurs (notamment les pratiques agricoles) figure sur chaque fiche et sur la carte générale.

L'édition des topoguides a été réalisée en 2017. Equilibrés avec les recettes de vente, les frais d'édition ne sont pas subventionnés par le programme Leader.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Programmation culturelle et culinaire du « Voyage dans le Vignoble de Nantes » été 2015



Le Dîner Secret au Château du Coing

© Le Château du Coing

Le projet

Dans le cadre d'une collaboration entre l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes et Le Voyage à Nantes, société publique locale chargée du développement culturel et touristique de Nantes Métropole, un projet de parcours à vocation touristique dans le Vignoble Nantais au départ de Nantes a été mis en œuvre courant de l'été 2015.

Afin d'animer ce parcours, une programmation culturelle et culinaire a été proposée au cours du mois de juillet 2015 sur les principaux sites d'intérêt du parcours :

Deux événements ont été organisés (*) : une « Tablee unique » au Domaine Départemental de la Garenne Lemot et un « Dîner secret » au Château du Coing à Saint-Fiacre sur Maine, lieu patrimonial et viticole gardé secret jusqu'au dernier moment.

Le troisième événement programmé, une journée musique et produits du terroir « Jazz sur Lie Orchestra Day » à la base de loisirs de Pont-Caffino, a été annulé pour cause d'intempéries.

Les points forts du projet :

- Intérêt pour étoffer l'offre globale d'animations du territoire dans le cadre du développement touristique de la destination du Vignoble de Nantes,
- Contribution au rayonnement médiatique et à la visibilité du territoire

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous

- **Maître d'ouvrage** : Office de tourisme du Vignoble de Nantes, en partenariat avec le Voyage à Nantes
- **Calendrier** : été 2015
- **Localisation** : Domaine Départemental de la Garenne Lemot (Gétigné) et Château du Coing (Saint-Fiacre-sur-Maine)
- **Coût éligible** : 26 400 €
- **Subvention FEADER** : 10 560 €
- **Autres financements** : Intercommunalités du Pays du Vignoble Nantais

Ces événements ont accueilli chacun 200 personnes (jauge maximale) et ont été des occasions de valoriser la gastronomie, les vins et les sites touristiques majeurs du territoire auprès d'un public d'habitants de la métropole nantaise et du vignoble nantais et de touristes.

Les retombées de cette programmation en termes de communication pour la destination du Vignoble de Nantes peuvent être ainsi quantifiées :

- 50 000 exemplaires du plan-guide du Voyage dans le Vignoble édité par le Voyage à Nantes
- communication sur les sites internet du Voyage à Nantes et de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes et sur les réseaux sociaux
- 17 articles recensés de juil. à sept. dans la presse quotidienne régionale et la presse nationale

(*) En complément, le Voyage à Nantes a également organisé et financé en juillet 2015, un marché de producteurs locaux « le Champ des producteurs » au parc du Chêne à Vertou.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Sarmance : développement de produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques



Les 3 premiers produits de la gamme visage
Sarmance Vignes de Loire
© Sarmance

Le projet

Le projet porte sur la création d'une première marque de produits cosmétiques biologiques à partir des vignes de Loire, avec l'ambition de communiquer sur les bienfaits d'une gamme liée à la destination touristique.

Les co-fondateurs de Sarmance (Benjamin Bellet -gestion de projet et marketing- et Jérôme Bretaudeau -vigneron en agriculture biologique à Gétigné), sont partis de 3 constats :

- Le vignoble nantais : un vignoble d'exception, notamment pour l'agriculture biologique;
- La cosmétique : un secteur porteur pour une démarche de développement locale, éco-responsable et innovante;
- Une demande et un réseau de distribution pour de nouveaux produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques, dans un contexte d'affirmation des destinations touristiques locale et régionale.

Les points forts du projet :

- Intérêt en matière d'innovation économique et environnementale,
- Contribution du projet à la diversification viticole et à la visibilité du territoire du Pays du Vignoble Nantais

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire

- **Maître d'ouvrage** : SAS Sarmance
- **Calendrier** : 2014 - 2016
- **Localisation** : Pays du Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 54 686 €
- **Subvention FEADER** : 17 343 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Le projet Sarmance vise à utiliser les excédents verts de l'exploitation viticole Bretaudeau, pour en extraire les principes actifs (polyphénols) du cépage Melon de Bourgogne, sources d'antioxydants naturels, composants principaux des soins bio Sarmance.

La première étape du projet d'entreprise a consisté en une phase de recherche et développement technique et commercial, pour mettre en place cette nouvelle gamme de cosmétiques inédite : études de faisabilité technique et économique, création des emballages, mises aux normes Ecocert.

Au travers de cette innovation, la SAS Sarmance entend générer des retombées à l'échelle du territoire du vignoble nantais et au-delà, de la destination Loire.

Accompagné par Atlanpole et par la Région des Pays de la Loire et du Département de Loire Atlantique, le projet a permis le recrutement de trois personnes en 2015-16 et devrait permettre de créer deux nouveaux emplois en 2017-18.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Clisson Passion : aménagement et équipement des locaux et ateliers à la maison de la solidarité



Le projet

L'association Clisson Passion, reconnue d'intérêt général et agréée Jeunesse et Education Populaire, existe depuis 2000 et rassemble près de 600 adhérents, habitants du territoire du vignoble nantais, principalement de la communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine.

L'association propose des actions et activités en faveur de l'environnement, des solidarités et de la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle, et développe des services de proximité auprès des habitants et collectivités : ateliers pédagogiques de bricolage, réparation et recyclage, animations en environnement, constructions de mobilier et équipements, vélo-école...

Ces ateliers sont basés sur les échanges et le partage de savoir-faire, la mutualisation des outils, matériaux et compétences, et sont animés par des équipes de bénévoles et salariés.

Les points forts du projet :

- Contribution du projet au développement de services à destination de la population, avec une portée intercommunale
- Intérêt du projet porteur d'innovation sociale territoriale : réponses à des besoins des usagers (réemploi, pratiques de développement durable, lien social...), accessibilité à tout public, activités et gouvernance participatives, palette d'activités très diversifiée et lorsque de besoin, réalisées en partenariat avec d'autres associations locales.

Objectif du programme Leader : accompagner l'implantation et le maintien des services publics

- **Maître d'ouvrage :** Association Clisson Passion
- **Calendrier :** 2022 - 2023
- **Localisation :** Clisson
- **Coût éligible :** 69 500 €
- **Subvention FEADER :** 41 876 €
- **Autres financements :** Ville de Clisson

Dans le cadre du projet global porté par la Ville de Clisson de création d'un pôle à la Maison de la Solidarité, Clisson Passion souhaite pérenniser et développer sur ce site ses activités d'ateliers de bricolage et recyclage, nécessitant les investissements suivants en 2022 - 2023 :

- Un préau fermé pour l'atelier vélo, complété d'un espace show room vélos ;
- Une salle isolée et chauffée pour les ateliers non salissants : atelier couture, espace ressource et convivialité, avec un coin accueil, une cuisine, un grand placard et une bibliothèque ;
- Une salle intérieure avec mobilier de rangement pouvant accueillir des ateliers manuels ;
- Deux salles sécurisées pour du stockage de gros outillage et gros matériel ;
- Des espaces extérieurs (préau, carport et containers) pour le stockage des matériaux récupérés et valorisés (bois et vélos) et les équipements de toilettes sèches à la location ;
- Une cour et un espace vert avec récupérateur d'eau et site de compostage.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais

leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Embarquement, phase 3 : aménagement d'un site de détente loisirs pour les enfants à proximité du port de La Haye-Fouassière



Aire de jeux près du port de La Haye-Fouassière

© Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Le projet

Historiquement, le port de la Haye-Fouassière a connu une activité intense, à la fois de négoce, de transport de denrées et de loisirs lorsqu'il s'agissait de retrouver les restaurants locaux, le dimanche en arrivant par la Sèvre. Au fil du temps, le port s'est quelque peu endormi.

Depuis 2015, avec l'aide du Voyage dans le Vignoble, les bords de l'eau ont repris vie et dynamisme, avec une fréquentation touristique et locale en particulier l'été, facilitée par des investissements matériels et immatériels sur le site : mobiliers, rénovation de bâtiments, animations, foodtrucks... Le port de La Haye-Fouassière trouvait alors son public pendant l'été. Il s'agissait de le faire vivre toute l'année.

En fin d'année 2017 a été élu un conseil municipal des enfants à La Haye Fouassière. Une de ses ambitions est de trouver dans la ville un endroit de jeux, de retrouvailles, de détente.

Dans ce contexte, pour compléter le site du port de la Haye-Fouassière, le rendre plus attractif et le faire vivre à l'année, la commune a mis en

Les points forts du projet :

- Contribution à l'amélioration de l'attractivité du territoire le long d'un itinéraire structurant
- Caractère expérimental et unique des structures en bois surcyclé
- Démarche d'ensemble : Conseil municipal des enfants, acteurs touristiques et acteurs de la filière bois

Objectif du programme Leader : Accompagner l'implantation et le maintien des services publics

- **Maître d'ouvrage** : Commune de La Haye-Fouassière
- **Calendrier** : 2018 - 2020
- **Localisation** : La Haye-Fouassière
- **Coût éligible** : 91 475 €
- **Subvention FEADER** : 50 000€
- **Autres financements** : Département de Loire-Atlantique

place dans l'espace central du jardin du port, un parcours de jeux pour les enfants, espace de détente loisirs, qui comprend deux plateformes de grimpe avec filets et prises d'escalade, une tyrolienne et un petit toboggan.

Pérennes, atypiques, et uniques, ces nouvelles structures sont des créations pures, répondant aux exigences environnementales de la commune et de son label « ville et villages fleuris 4 fleurs » : Les platelages des structures sont fabriqués en bois de fenêtre surcyclé et posés sur des structures en charpente bois en assemblage traditionnel. Le sol des structures est traité en éléments naturels et végétaux.

Site public ouvert à tous, il est de plus en plus fréquenté par des personnes en itinérance / promenade venant d'ailleurs que de la Haye Fouassière et notamment des communes avoisinantes.

Les nouveaux aménagements bénéficient ainsi à un public varié : familles en quête d'authenticité dans les activités qu'elles pratiquent, jeunes hayonnais incités par leurs jeunes élus, épicuriens (offre de restauration sur place touristes qui parcourent le vignoble, randonneurs fluviaux.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Etude de programmation en vue de la construction d'un centre aquatique



© Clisson Sèvre Maine Agglo

Le projet

La Communauté de communes de la Vallée de Clisson a réalisé entre 2011 et 2015, des études d'opportunité et de faisabilité de l'offre aquatique sur son territoire. Ces études concluaient à l'insuffisance (quantitative – équipement existant saturé- et qualitative) de l'offre aquatique et à la nécessité de réaliser un nouvel équipement. Parallèlement, la Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine a réalisé une étude d'opportunité visant à répondre au déficit de l'offre aquatique (pas d'équipement) sur son territoire.

Une étude de programmation a ainsi été menée par Clisson Sèvre et Maine Agglo, pour un futur centre aquatique implanté à Aigrefeuille, à proximité du collège et du nouveau gymnase, au sein du futur « pôle sportif » envisagé par la commune d'Aigrefeuille.

L'étude a été conduite en 3 étapes, de fin 2016 à mi 2018 :

Les points forts du projet :

- Intérêt de l'étude pour programmer la création d'un nouvel équipement aquatique à vocation intercommunale sur le pôle de centralité d'Aigrefeuille, qui renforcera l'attractivité du territoire
- Ambition du projet d'étude, notamment en matière de prise en compte du développement durable

Objectif du programme Leader : Accompagner l'implantation et le maintien des services publics

- **Maître d'ouvrage** : Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine
- **Calendrier** : décembre 2016 - août 2018
- **Localisation** : Aigrefeuille sur Maine
- **Coût éligible** : 40 900 €
- **Subvention FEADER** : 32 700 €

- ◆ Elaboration des scénarii de pré-programmation ;
- ◆ Elaboration du programme fonctionnel et technique détaillé du scénario retenu ;
- ◆ Assistance au maître d'ouvrage en phase conception.

Conduite en mode projet s'appuyant sur les ressources internes à la collectivité et externes (partenaires techniques et institutionnels), l'étude a examiné en particulier les dimensions éducatives, sportives et ludiques du futur centre aquatique, la question des publics/usagers (ouverture aux associations/ clubs sportifs) et les modalités de gestion du futur équipement.

Le bureau d'études a apporté une aide technique et politique à la décision : accompagnement de la collectivité en termes d'innovation au-delà des ratios classiques, appui sur des exemples de projets (visites de sites, études de cas...) ;

L'étude a fourni une analyse prospective permettant aux élus d'envisager, au-delà de la logique financière, un équipement pérenne et pertinent à 30 ou 40 ans.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Vieillevigne



La maison de santé de Vieillevigne
© Commune de Vieillevigne

Le projet

En 2013, la commune de Vieillevigne a engagé une réflexion avec les professionnels de santé du territoire pour la création d'un pôle de santé, afin de s'adapter aux nouvelles pratiques de prise en charge des usagers et assurer continuité et coordination des soins.

Les professionnels de santé ont ainsi travaillé un projet de santé, qui a été soumis à l'Agence Régionale de la Santé (ARS). L'ARS a retenu le projet comme pouvant se prévaloir de la dénomination de « maison de santé pluriprofessionnelle ».

Le bâtiment de maison de santé est implanté à proximité du centre bourg de Vieillevigne. Il s'agit d'un porté par la commune de Vieillevigne en partenariat avec les communes de Remouillé et de La Planche : le nouvel équipement s'adresse aux populations de ces trois communes soit en 2017 plus de 8200 habitants.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet pour créer une nouvelle offre pluridisciplinaire de services de santé à vocation intercommunale, sur le pôle de centralité de Vieillevigne
- Reconnaissance du projet en tant que "maison de santé pluri-professionnelle" par l'Agence Régionale de Santé

Objectif du programme Leader : Accompagner l'implantation et le maintien des services publics

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Vieillevigne
- **Calendrier** : 2015 - 2017
- **Localisation** : Vieillevigne
- **Coût éligible** : 853 552 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 941 922€
- **Subvention FEADER** : 35 000 €
- **Autres financements** : Région Pays de la Loire, Etat (DETR et FSIPL)

Cette maison de santé qui a été inaugurée en juillet 2017, permet de :

- ◆ fédérer l'ensemble des professionnels de santé de Vieillevigne sur une même structure,
- ◆ Assurer un travail en réseau avec l'ensemble des professionnels de santé du secteur, en coordonnant l'accès aux soins et le suivi des patients,
- ◆ Anticiper le départ à la retraite de 3 médecins généralistes et favoriser le maintien de professionnels de santé sur le territoire,
- ◆ Proposer de nouveaux services de santé adaptés à la population (personnes âgées et enfance-petite enfance notamment).

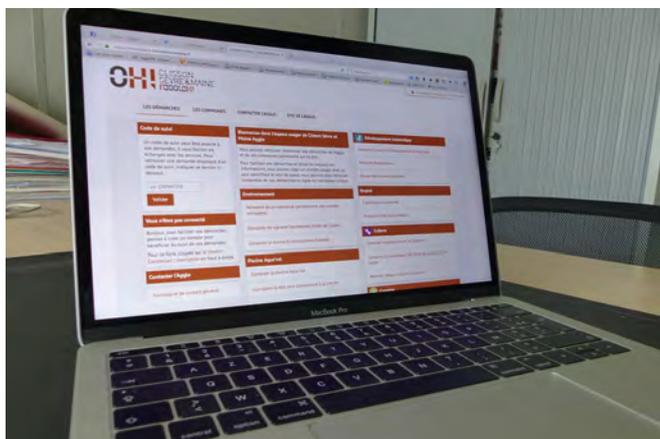
Le nouvel équipement accueille 10 professionnels de santé : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, podologues, orthophonistes, psychologues, pharmaciens.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Développement de services en ligne pour les usagers en Vallée de Clisson



© Clisson Sèvre Maine Agglo

Le projet

Dans le cadre du déploiement de la stratégie numérique en Vallée de Clisson, la collectivité met en place de nouveaux services en ligne pour les usagers, habitants et visiteurs, services accessibles par l'intermédiaire d'un compte usager unique.

L'objectif est d'améliorer la relation à l'utilisateur et de simplifier ses démarches en lui permettant d'accéder plus facilement et en permanence à l'information et aux services en ligne, en complément des guichets administratifs classiques. Sont recherchés :

- Une meilleure efficacité des services via la dématérialisation ;
- Un renforcement du lien entre l'administration et les usagers ;
- Une valorisation du territoire et de son offre de services, par le biais des outils numériques permettant des expériences touristiques ou de loisirs interactives avec l'offre du territoire.

Les points forts du projet :

- Contribution du projet au développement des usages du numérique à destination des usagers des services intercommunaux
- Possibilité à terme, d'ouvrir le service aux communes, voire d'agréger autour du portail de services en ligne accessible par un compte usager unique, les démarches en ligne d'autres partenaires institutionnels et associatifs du territoire

Objectif du programme Leader : Développer les usages du numérique

- **Maître d'ouvrage** : Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine
- **Calendrier** : 2014 - 2017
- **Localisation** : Agglomération de Clisson Sèvre et Maine
- **Coût éligible** : 71 517 €
- **Subvention FEADER** : 30 000 €

Ont ainsi été créés pour les services intercommunaux :

- Un compte usager unique (permettant à tout usager de s'authentifier avec les mêmes identifiants quel que soit le service proposé)
- Un module d'inscription aux activités de la piscine
- Un module de réservation en ligne et de paiement en ligne au Camping du Moulin
- Un webservice permettant le suivi et le paiement en ligne des factures de redevance incitative des déchets ménagers pour les habitants et professionnels

A terme, il est envisagé de mutualiser l'utilisation du compte usager unique avec les communes afin qu'elles puissent proposer un accès rapide et facilité aux démarches en ligne qu'elles proposent.

Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir le portail de services du territoire accessible par identifiant unique, aux partenaires institutionnels et associatifs proposant des services en lien avec les compétences de l'agglomération.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un pôle socio-culturel au sein de la halte ferroviaire de Boussay



La halte ferroviaire de Boussay réhabilitée accueille le pôle socio-culturel « LE QUAI »
© Commune de Boussay

Le projet

La halte ferroviaire de Boussay était fermée au public depuis plus de 30 ans. Le projet a consisté à rénover le bâtiment et ses abords pour y créer un pôle socio-culturel à destination des :

- acteurs associatifs de la commune : création d'espaces de travail et d'archivage dédiés aux 9 associations "loisirs et culture" qui ont particulièrement besoin d'espace de travail et création d'espaces de rencontre pour les réunions de l'ensemble des associations (50) de la commune,
- habitants et visiteurs : création de nouveaux espaces pouvant accueillir manifestations et expositions,
- usagers de la ligne et de la gare, invités à découvrir les nouvelles animations proposées, voire pouvant bénéficier de nouveaux services, ceci dans la perspective d'une augmentation de la fréquentation de la ligne.

Les points forts du projet :

- Intérêt en matière de développement des équipements pour des services à la population dans les pôles de centralité et de gares du territoire du Pays du Vignoble Nantais
- Contribution à la réhabilitation d'un ancien bâti ferroviaire à caractère patrimonial

Objectif du programme Leader : Accompagner l'implantation et le maintien des services publics

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Boussay
- **Calendrier** : 2014 - 2016
- **Localisation** : Boussay
- **Coût éligible** : 120 000 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 508 000€
- **Subvention FEADER** : 50 000 €
- **Autres financements** : Région Pays de la Loire, Département de Loire Atlantique, Communauté de communes de la Vallée de Clisson

Via la Région des Pays de la Loire, ce projet s'inscrit dans le projet européen Interreg IVB « Citizen's rail », qui vise à redynamiser les lignes ferroviaires locales et régionales, en impliquant les acteurs locaux. Une partie du projet de valorisation de la gare bénéficie ainsi d'une subvention régionale : sont subventionnées les dépenses d'études et les travaux portant sur le clos, le couvert et le rez-de-chaussée.

En complément, une aide européenne FEADER / Leader Pays du Vignoble Nantais a été obtenue pour la partie du projet de réhabilitation portant sur les étages, la cave, ainsi que sur l'ascenseur.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10





Vous avez une idée de projet ?

Adressez-vous au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, qui vous aidera à :

- Construire votre projet
- Vérifier son éligibilité à un financement européen Leader
- Entrer en contact avec des partenaires publics et privés
- Identifier les financements possibles
- Monter votre dossier Leader



LES COMMUNES DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS :

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| Aigrefeuille-sur-Maine | Monnières |
| Divatte-sur-Loire | Mouzillon |
| La Boissière-du-Doré | Le Pallet |
| Boussay | La Planche |
| La Chapelle-Heulin | La Regrippière |
| Château-Thébaud | La Remaudière |
| Clisson | Remouillé |
| Gétigné | Saint-Fiacre-sur-Maine |
| Gorges | Saint-Hilaire-de-Clisson |
| La Haye-Fouassière | Saint-Julien-de-Concelles |
| Haute-Goulaine | Saint-Lumine-de-Clisson |
| Le Landreau | Vallet |
| Le Loroux-Bottereau | Vieillevigne |
| Maisdon-sur-Sèvre | |

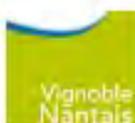
CONTACTEZ-NOUS :

GRUPE D'ACTION LOCALE
DU PAYS DU VIGNOBLE
NANTAIS

SYNDICAT MIXTE DU SCOT
ET DU PAYS DU VIGNOBLE
NANTAIS

Maison de Pays
5 allée du Chantre - BP 89
133
44191 CLISSON Cedex
leader@vignoble-nantais.fr
02 40 36 09 10

PLUS D'INFORMATION :
www.vignoble-nantais.eu



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE